

© www.photodrone.pro

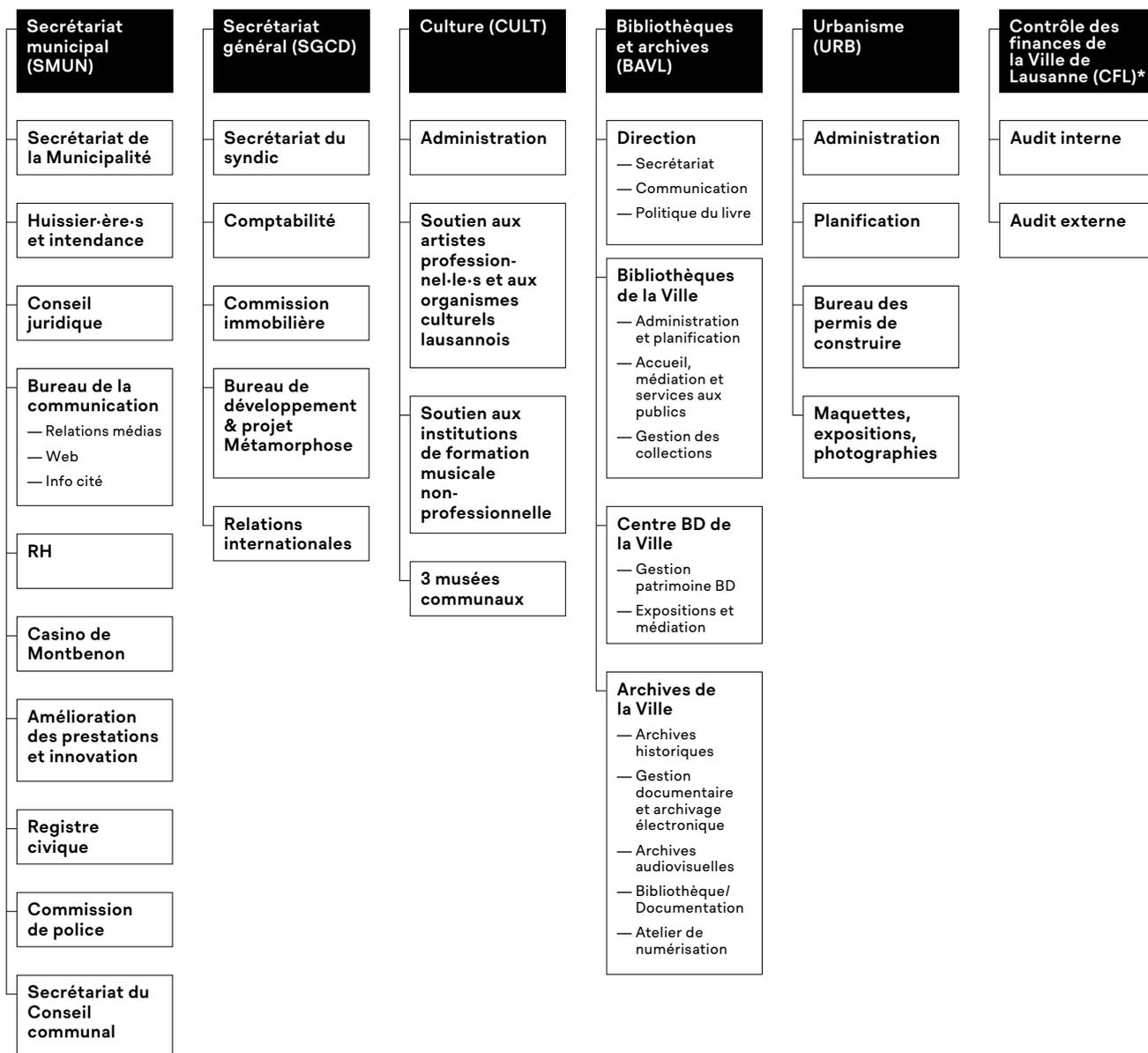


Direction de la culture et du développement urbain



Direction de la culture et du développement urbain (CD)

Syndic



* rattachement administratif à la Direction, mais dépend de la Municipalité

L'année 2021 a été marquée prioritairement par les élections communales et l'installation des nouvelles autorités. L'élaboration du Programme de législature 2021-2026 de la Municipalité, en collaboration avec les directions, représente le deuxième point fort de l'année écoulée.

Le secteur culturel a continué à être fortement touché par la crise sanitaire. La fermeture des lieux culturels et l'interdiction de manifestations, puis les limitations de jauge ont fragilisé l'ensemble du secteur culturel. La Ville de Lausanne a maintenu ses subventions, déployé un plan de relance spécifique au secteur culturel lausannois (dont le lancement des appels à projets *Découvertes culturelles* et *I LOVE #ArtisteDici*) et reconduit l'événement *RIPOSTE!*. L'année a aussi été marquée par le transfert du mudac à la Fondation Plateforme 10, la remise des clés du nouveau bâtiment de Plateforme 10 destiné au mudac et à Photo Elysée, le lancement du chantier de la Maison du cinéma au Capitole, la réouverture du Théâtre Boulimie, l'entrée en fonction de Renaud Capuçon, directeur artistique de l'Orchestre de Chambre de Lausanne et la réalisation d'un audit sur le climat de travail au sein de la Fondation Béjart Ballet Lausanne (BBL).

Les bibliothèques ont aussi continué à être impactées négativement par le Covid-19. Afin de retrouver les lectrices et lecteurs, un plan de communication a été mis en place à la rentrée d'août entraînant une belle affluence du public. L'opération «1 livre acheté 1 livre offert» – l'ouvrage cadeau étant financé par la Ville de Lausanne – a été réitérée durant les quatre jours de Lire à Lausanne et a, à nouveau, connu un succès flamboyant. Initiée dans le cadre des mesures de soutien en 2020, cette action permet de soutenir la branche et de faire découvrir la richesse des éditions lausannoises. En ce qui concerne la gouvernance documentaire, un cadre de gestion de l'archivage entre les services, le Service d'organisation et d'informatique (SOI) et les Archives de la Ville a été fixé. En parallèle, la Municipalité a adopté un nouveau règlement de consultation et d'utilisation des Archives.

En ce qui concerne l'urbanisme, le service a poursuivi sa réorganisation interne en se centrant sur ses missions principales et l'optimisation du traitement des permis de construire. Un nouvel Office des permis de construire (OPC) réunissant dans une même unité l'analyse et la délivrance des permis de construire, des permis d'habiter et d'utiliser par le rattachement d'une nouvelle unité composée d'architectes inspectrices et inspecteurs a vu le jour. Parmi les principaux projets menés en 2021, la révision du Plan général d'affectation pour les territoires forains et urbains ainsi que la finalisation du nouveau Plan directeur communal ont été poursuivies. Les études pour le réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel, ainsi que pour la planification d'une quarantaine de plans d'affectation se sont également poursuivies. En raison du Covid-19, si certaines démarches participatives et présentations publiques ont dû être décalées ou aménagées, l'essentiel des prestations du service de l'urbanisme a été maintenue notamment grâce à la mise en place de la circulation numérique des documents.

Les chantiers de la première partie de l'écoquartier des Plaines-du-Loup ont battu leur plein durant toute l'année 2021, alors que les diverses phases de conception se poursuivent aussi bien pour la suite du site des Plaines-du-Loup que pour le nouvel écoquartier des Prés-de-Vidy.

En ce qui concerne les relations internationales de la Ville, la décision de créer et d'installer l'Observatoire mondial pour les femmes, le sport, l'éducation et l'activité physique à Lausanne accroît le rayonnement de la Ville. Lausanne a également célébré la personnalité de Ioannis Capodistrias, médecin, diplomate et homme d'Etat, artisan majeur de l'unité de la Confédération helvétique et de l'indépendance du Canton de Vaud en inaugurant l'Allée Ioannis Capodistrias à Ouchy. Notons aussi que le budget annuel dévolu à la solidarité internationale atteint le montant de CHF 475'000.-, représentant une augmentation de 36% par rapport au budget régulier des 12 dernières années.

Finalement, la direction du Contrôle des finances de Lausanne (CFL) a vu l'arrivée d'un nouveau chef de service, M. Yves Tritten, en août 2021, et la nomination conjointe d'un nouvel adjoint. Afin de favoriser la communication du travail du service, la directive municipale sur le CFL a été révisée dans le sens de la loi cantonale sur l'information (LInfo).

Secrétariat municipal (SMUN)

Principales missions du service

Le SMUN est l'état-major de la Municipalité. A ce titre, sa mission centrale est d'organiser la planification et la préparation, le déroulement et le suivi de l'activité de la Municipalité. Le SMUN est un service composé de 10 unités:

- secrétariat de la Municipalité;
- registre civique;
- huissiers et intendance;
- bureau de la communication;
- conseil juridique;
- amélioration des prestations et innovation;
- unité RH;
- casino de Montbenon;
- commission de police;
- secrétariat du Conseil communal (uniquement système de gestion RH et budgétaire).

Effectif du personnel

Plan des postes

| Unité administrative | 31 décembre 2020 | | 31 décembre 2021 | |
|------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | ept alloués | ept affectés | ept alloués | ept affectés |
| Amélioration prest. & innov. | 2.00 | 2.00 | 2 | 2.00 |
| Bureau de la communication* | – | – | 8.7 | 8.70 |
| Casino | 8.60 | 8.60 | 8.6 | 7.70 |
| Cellule ARC | 1.50 | 1.50 | 1.5 | 0.75 |
| Commission de police | 9.20 | 9.10 | 9.2 | 9.10 |
| Conseil juridique | 3.50 | 3.50 | 3.6 | 3.60 |
| Direction SMUN | 9.20 | 8.40 | 10.3 | 9.60 |
| Manifestations | 1.90 | 1.80 | 0.00 | 0.00 |
| Municipalité | 7.00 | 7.00 | 7.00 | 7.00 |
| Naturalisations & RC | 1.40 | 0.90 | – | – |
| Organisation & prestations | 17.40 | 16.00 | 18 | 14.10 |
| Registre civique | 1.80 | 1.60 | 1.6 | 1.60 |
| Secrétariat Conseil communal | 4.55 | 4.55 | 4.55 | 4.55 |
| Unité web et multimédia* | – | – | 4.5 | 4.50 |
| Total service | 68.05 | 64.95 | 79.55 | 73.20 |

* en 2020 au Secrétariat général CD

Variation en ept alloués

| Unité administrative | du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021 |
|----------------------|---|
| Total service | 11.50 |

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| Unité administrative | 31 décembre 2020 | | 31 décembre 2021 | |
|------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | nb | ept | nb | ept |
| Amélioration prest. & innov. | 2 | 2.00 | 2 | 2.00 |
| Bureau de la communication* | - | - | 12 | 8.70 |
| Casino | 10 | 8.60 | 9 | 7.70 |
| Cellule ARC | 2 | 1.50 | 1 | 0.75 |
| Commission de police | 10 | 9.10 | 10 | 9.10 |
| Conseil juridique | 4 | 3.50 | 4 | 3.60 |
| Direction SMUN | 10 | 8.40 | 11 | 9.60 |
| Manifestations | 2 | 1.80 | - | - |
| Municipalité | 7 | 7.00 | 7 | 7.00 |
| Naturalisations & RC | 1 | 0.90 | - | - |
| Organisation & prestations | 17 | 16.00 | 15 | 14.10 |
| Registre civique | 2 | 1.60 | 2 | 1.60 |
| Secrétariat Conseil communal | 6 | 4.55 | 6 | 4.55 |
| Unité web et multimédia* | - | - | 6 | 4.50 |
| Total service | 73 | 64.95 | 85 | 73.20 |

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

| Unité administrative | 31 décembre 2020 | 31 décembre 2021 |
|------------------------------|------------------|------------------|
| | nb | nb |
| Direction SMUN | 1 | 1 |
| Secrétariat Conseil communal | 1 | 1 |
| Total service | 2 | 2 |

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| | mouvements 2021 | |
|------------------------|-----------------|-------------|
| | fin(s) d'emploi | embauche(s) |
| Nombre de mouvement(s) | 6 | 4 |
| mouvements de mobilité | | |
| Nombre de transfert(s) | sortant(s) | entrant(s) |
| | - | 1 |
| Total service | 6 | 5 |

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| | |
|---------------------------------------|----------|
| Art.8 (résiliation nom. prov.) | - |
| Convention de départ | - |
| Décès | - |
| Démission | 1 |
| Départ à la retraite | 5 |
| Fin de contrat | - |
| Licenciement juste motif ordinaire | - |
| Licenciement suppression poste | - |
| Licenciement fin droit trait. 2 mois | - |
| Licenciement fin droit trait. 24 mois | - |
| Licenciement juste motif immédiat | - |
| Licenciement invalidité totale | - |
| Total service | 6 |

Auxiliaires

| | nombre de contrats | ept |
|---------------------------------|--------------------|-------------|
| Auxiliaires payé·e·s à l'heure | 30 | 3.56 |
| Auxiliaires mensualisé·e·s | 9 | 2.83 |
| Auxiliaires payé·e·s au forfait | 5 | * |
| Total service | 44 | 6.39 |

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

L'année a été marquée en premier lieu par l'organisation des élections communales. 396 candidatures ont été déposées pour le Conseil communal et 26 pour la Municipalité. Le dépouillement a mobilisé près de 450 personnes. Dans le cadre de la pandémie, différentes mesures ont été mises en place selon des plans de protection afin de garantir le respect des mesures sanitaires (formations en ligne, extension des espaces de dépouillement, plans de déplacement, traçage des effectifs, etc.).

L'installation des nouvelles autorités et l'élaboration du Programme de législature 2021-2026 de la Municipalité, en collaboration avec les directions, sont un deuxième point fort de l'année écoulée.

L'organisation du SMUN a été légèrement modifiée avec la nouvelle législature. L'unité Climat a ainsi été transférée au Secrétariat général de la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, et Lausanne à Table au Secrétariat général de la Direction de la culture et du développement (SGCD). Le Bureau de la communication (BCOM) est quant à lui passé du SGCD au SMUN.

L'année 2021 a également été marquée par la mise en œuvre du projet de dématérialisation des séances de la Municipalité et du Conseil communal, réalisé en collaboration avec le SOI. Le logiciel, baptisé AGIR, permet désormais de gérer la préparation, le déroulement et le suivi des séances de la Municipalité et du Conseil communal.

Malgré l'annulation de plusieurs évènements en raison de la crise sanitaire, une partie importante des manifestations et réceptions, dont le 1^{er} août en présence du président de la Confédération, a pu avoir lieu avec la mise en place de mesures de protection.

Principales activités 2021

Secrétariat de la Municipalité

Missions du secrétaire municipal

Les missions principales du secrétaire municipal sont fixées aux articles 52a et 52b de la loi sur les communes (LC). Selon ces dispositions, le secrétaire municipal est le premier collaborateur du syndic et de la Municipalité. Il participe aux séances de la Municipalité avec voix consultative et tient le procès-verbal des séances. Il est notamment en charge:

- de la coordination entre la Municipalité et l'administration communale;
- de la co-signature des actes de la Municipalité;
- de la transmission des informations entre la Municipalité et le Conseil communal et entre celle-ci et les services de l'Etat;
- de la liaison avec le bureau du Conseil communal;
- de l'exécution des décisions de la Municipalité;
- des tâches que lui attribue la Municipalité;
- de l'organisation de l'installation des autorités.

Organisation des séances et suivi des décisions de la Municipalité

Le SMUN s'appuie sur son adjointe et un secrétariat dans l'organisation des séances de la Municipalité, la rédaction du procès-verbal ainsi que la diffusion des décisions de la Municipalité.

Le service a organisé 43 séances ordinaires de Municipalité, plusieurs séances extraordinaires ayant également été consacrées aux mesures à prendre dans le cadre de la pandémie.

Le déploiement de la dématérialisation des séances de la Municipalité et du Conseil communal (logiciel AGIR), réalisé en collaboration avec le SOI, s'est concrétisé en fin de 1^{er} semestre. La mise en place d'un tel logiciel, impactant fortement les services et directions dans la manière de préparer les séances et de mettre en œuvre les décisions, qui plus est au sein d'une administration de la taille de celle de la Ville de Lausanne, a représenté un important défi au cours de l'année 2021. Le projet a nécessité la mise sur pied de nombreuses formations en ligne au vu de la pandémie, ainsi qu'un appui renforcé du SMUN à l'attention de la Municipalité et des services. Suite à la mise en œuvre du logiciel, des évolutions ont pu être apportées afin d'améliorer la convivialité de l'outil et répondre à des demandes spécifiques des directions et services. Ce travail se poursuivra en 2022, afin d'optimiser encore l'utilisation du logiciel.

Liaison avec le Secrétariat du Conseil communal

Le SMUN assure la coordination entre la Municipalité et le Conseil communal. Cette tâche de coordination est particulièrement importante les années des élections communales (organisation des élections et installation des autorités) comme cela a été le cas en 2021. Le SMUN a également suivi sur le plan technique les travaux ayant abouti à la révision totale du règlement du Conseil communal. Enfin, le SMUN a exercé sa mission de coordination générale de suivi des dossiers du Conseil communal au sein de l'administration (suivi des dépôts, préparation des demandes de traitement prioritaire, etc.).

Tâches attribuées par la Municipalité

La Municipalité peut confier des mandats spécifiques au SMUN. L'année 2021 est marquée par l'élaboration du Programme de législature 2021-2026, publié le 30 novembre 2021.

Dans le domaine des relations extérieures, le SMUN est chargé de la coordination en matière de consultations cantonales et fédérales. Au cours de l'année, la Ville a répondu à 20 consultations principalement via l'Union des villes suisses qui coordonne la position des villes sur la scène fédérale. La gestion des réponses aux consultations a été revue, avec pour but de renforcer leur impact et de faciliter leur communication. Les réponses de la Municipalité aux consultations sont désormais publiées sur le site internet de la Ville.

En raison de la situation sanitaire, la plupart des rencontres prévues entre la Municipalité et les autres municipalités vaudoises ont été annulées. La rencontre annuelle avec la Députation lausannoise au Grand Conseil a pu quant à elle se dérouler.

Protocole et réceptions

Dans le cadre des mesures sanitaires de lutte contre le Covid-19, la plupart de réceptions ont été annulées en début d'année. La célébration officielle de la Fête nationale le 1^{er} août a pu se dérouler à Montbenon en présence du Président de la Confédération, M. Guy Parmelin, dans le respect des mesures sanitaires de protection.

Le 13 septembre, la Médaille d'or de Lausanne a été remise à M^{me} Vera Michalski-Hoffmann. La réception en l'honneur des jubilaires de l'administration et l'accueil des personnes nouvellement bourgeoises ont pu se dérouler normalement. La réception annuelle des nouvelles habitantes et des nouveaux habitants a quant à elle été reportée en 2022.

Forum de l'Hôtel de Ville

Sur 19 expositions planifiées, deux ont été reportées et quatre annulées.

Nonagénaires et 18 ans

Malgré la pandémie, des cadeaux (trois bouteilles de vin de la Ville et une boîte du chocolat) ont pu être livrés au domicile de 323 nonagénaires.

Les jeunes Lausannoises et Lausannois ayant atteint leur 18^e année reçoivent un message de félicitations de la Municipalité, accompagné du livre officiel de la Ville de Lausanne. Le SMUN a adressé cet envoi à 1'274 personnes ayant atteint leur majorité en 2021 (1'261 en 2020).

Conseil juridique

Les principales tâches de l'unité sont les suivantes:

- conseil juridique à la Municipalité et aux services;
- relecture des différents actes juridiques passés par les services (contrats de droit privé et de droit administratif;
- centre de compétences en matière de marchés publics;
- participation à l'élaboration de la réglementation communale, centralisation et publication de celle-ci;
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales;
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux, notamment devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral;
- aide ponctuelle dans des procédures auprès d'instances civiles: Justice de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes.

Evènements marquants

L'activité en lien avec les procédures relatives aux baux à loyer (Commission de conciliation, Tribunal des baux), en collaboration avec le Service du logement et des gérances, a connu cette année encore une forte progression, notamment du fait de la situation sur le marché locatif, mais aussi du rôle important de la Ville comme constructeur et bailleur.

Les risques juridiques et judiciaires sont dans l'ensemble maîtrisés. Les solutions transactionnelles, notamment en matière contractuelle, sont privilégiées, en accord avec les services concernés.

Une centaine de nouveaux recours ont été déposés devant la Commission communale de recours en matière d'impôts (CCRI). Toutes les causes ne donnent pas lieu à un dépôt d'un mémoire de réponse et à une audience (cause devenant parfois sans objet, retrait de recours avant le dépôt du mémoire), mais il est indéniable que ce nombre demeure très important et que l'activité en 2021 devant cette autorité a été intense.

Des recours en matière de signalisation routière ont occupé l'unité. Les projets de construction peuvent également donner lieu à de litiges de nature purement contractuelle d'une grande complexité. L'unité a

évidemment été mise à contribution afin d'analyser les nombreuses modifications des règles liées à la crise sanitaire.

La numérisation et l'uniformisation du recueil systématique est désormais achevée. Désormais, ce sont les travaux plus ponctuels de mise à jour qui prévalent (publication des textes réglementaires à mesure de leur révision ou de leur adoption). On dénombre un peu plus de questions en matière de droits politiques. Le nombre de recours administratifs auprès de la Municipalité, pour lesquels l'unité fonctionne comme greffe, est demeuré stable.

Bureau de la communication

Le BCOM assure le développement et la mise en œuvre de la politique de communication de la Municipalité et de l'harmonisation de la communication extérieure entre les différentes directions. Il s'occupe du suivi de la communication générale et des grands projets. Au vu de sa mission transverse, la Municipalité a décidé de transférer le BCOM au SMUN, qui a donc quitté le SGCD au 1^{er} juillet 2021. Le BCOM est aussi en charge de bon nombre de prestations disponibles pour toute la Ville, qu'elles soient photographiques, numériques en passant par des prestations d'accueil pour la population ou de communication interne.

Cette année aura vu:

- la participation active à la cellule Covid-19 de la Ville et la communication interne et externe qui en a découlé;
- le développement d'une stratégie de communication interne;
- le développement de la stratégie de communication de la Ville sur les plateformes numériques diverses et l'augmentation notable de ses communautés;
- la mise en place de nombreuses pages et fonctionnalités web pour informer la population;
- la refonte intégrale de l'application mobile «Lausanne»;
- la production d'une politique d'images de la Ville (photo et vidéo) pour appuyer la communication de divers projets;
- la réalisation, en soutien aux services, de diverses publications.

Tout comme les années précédentes, Info cité et la Centrale téléphonique ont accompagné la population lausannoise et les personnes de passage dans leurs démarches administratives et recherches d'informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise. Les équipes, avec notamment 7'000 appels par mois en moyenne, ont été à l'écoute de chacune et chacun, personnifiant la volonté municipale de maintenir un contact direct entre la population et l'administration.

Par ailleurs, Info cité a tenu à jour, tant bien que mal dans cette période mouvementée, l'agenda des manifestations sur le site www.lausanne.ch/agenda, un espace très apprécié des internautes.

Unité ressources humaines

Les principales activités de l'unité sont:

- le soutien aux services de la direction pour la gestion des ressources humaines;
- le soutien aux cadres en matière de recrutement et développement organisationnel et d'accompagnement du personnel.

La nouvelle législature a occasionné plusieurs changements organisationnels qui ont nécessité un accompagnement RH. Un fort accent a été mis également pour mieux structurer et développer l'apprentissage au sein de la direction. Le nombre de places a été augmenté et les types de formation ont été étendus.

Depuis le début de la crise sanitaire, l'unité RH-CD a été mise à contribution pour la généralisation du travail hors des locaux des services, le suivi des absences et les efforts à mettre en place pour garantir la sécurité et la santé du personnel.

Casino de Montbenon

Les principales tâches du Casino sont:

- l'exploitation et la location de la Salle Paderewski, de la Salle des Fêtes et du Salon;
- la coordination des locations au plan administratif et logistique;

- l'accueil d'événements et spectacles organisés par les sociétés locales, services communaux et entreprises diverses;
- la collaboration avec le Service des gérances pour la maintenance du bâtiment;
- la collaboration avec les locataires pour une bonne cohabitation des événements et des clientèles respectives.

S'adaptant constamment aux mesures fédérales et cantonales de lutte contre la pandémie de Covid-19, le Casino a soutenu le monde culturel lausannois durement touché. Il a été au centre du programme culturel de relance *RIPOSTE!* durant l'été.

Bâtiment

Les travaux de rénovation sur la terrasse de la Brasserie ont été terminés au printemps, ceux sur les terrasses nord et est du premier étage ayant été effectués à l'automne.

Budget

En raison des mesures sanitaires, on note un effondrement des réservations de la clientèle externes et, par conséquent, des recettes qui se montent à CHF 173'704.- (2020:126'955.-; 2019:358'809.-). Les gratuités augmentent à CHF 247'920.- (2020:208'451.-; 2019:CHF 158'170.-). Ceci s'explique par une utilisation importante des salles par les commissions du Conseil communal, les services communaux ainsi que dans le cadre du soutien à la culture lausannoise.

Evènements

Hors Cinémathèque, ce sont 521 réservations qui ont été réalisées en 2021 (2020:460; 2019:1'056).

Unité amélioration des prestations et innovation

L'Unité amélioration des prestations et innovation (UAPI) est intervenue principalement sur le processus des permis de construire, d'habiter et d'utiliser, avec pour impacts la réorganisation de l'OPC, la simplification et la dématérialisation des annonces de travaux et des demandes de fin de visite de travaux. D'autres thématiques telles que la taxe de séjour, les écrits de la police et les subventions énergétiques sont en cours.

Registre civique

Au 31 décembre 2021, le corps électoral lausannois comptait 88'947 électrices et électeurs (31 décembre 2020: 88'480), dont 66'527 Suissesses et Suisses et 22'420 ressortissantes et ressortissants étrangers; en outre, 22'120 personnes (31 décembre 2020:20'982) étaient inscrites au Registre Central des Suisses de l'étranger.

| Nature du scrutin | Inscrits | Votants | Participation (%) |
|--|----------|---------|-------------------|
| Votation fédérale et élections communales du 7 mars 2021 (1 ^{er} tour) | 88'889 | 39'941 | 44.93% |
| 1. Initiative populaire du 15 septembre 2017 «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage» | | | |
| 2. Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE) | | | |
| 3. Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie | | | |
| Elections communales du 28 mars 2021 (2 ^e tour) | 88'730 | 24'382 | 27.48% |
| Votation fédérale du 13 juin 2021 | 66'236 | 33'168 | 50.08% |
| 1. Initiative populaire du 18 janvier 2018 «pour une eau potable et une alimentation saine» | | | |
| 2. Initiative populaire du 25 mai 2018 «pour une suisse libre de pesticide de synthèse» | | | |
| 3. Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de Covid-19 (Loi Covid-19) | | | |
| 4. Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO ₂) | | | |
| 5. Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT) | | | |
| Votation fédérale du 26 septembre 2021 | 66'475 | 33'760 | 50.79% |
| 1. Initiative populaire du 2 avril 2019 «Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital» | | | |
| 2. Modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (Mariage pour tous) | | | |

| Votation fédérale du 28 novembre 2021 | 66'914 | 37'362 | 55.84% |
|--|--------|--------|--------|
| 1. Initiative populaire du 7 novembre 2017 «Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers)» | | | |
| 2. Initiative populaire du 26 août 2019 «Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice)» | | | |
| 3. Modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des Ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de Covid-19 (Loi Covid-19) (Cas de rigueur, assurance-chômage, accueil extra familial pour les enfants, acteurs culturels, manifestations) | | | |

Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de huit référendums fédéraux et de huit initiatives fédérales. Au total, 18'999 signatures ont été contrôlées contre 13'203 en 2020.

Commission de police

L'exercice écoulé ressemble à celui de 2020, en raison des implications liées au Covid-19. En 2021, 62'095 rapports ont été saisis sur le domaine public (61'954 en 2020). Le nombre d'ordonnances pénales s'est élevé à 55'995 (48'972 en 2020), avec des recettes se chiffrant à CHF 7'942'723.- (CHF 7'845'960.- en 2020). Le nombre de cas en attente a fortement diminué, passant à 2'002 cas à fin 2021 contre 7'056 en 2020.

Pour le domaine privé, 9'120 dénonciations ont été enregistrées (9'943 en 2020), qui ont entraîné 8'113 ordonnances pénales (8'352 en 2020). Les revenus ont cependant à peine fléchi à CHF 1'184'173.- (CHF 1'204'057.- en 2020).

Le cumul des infractions sur les domaines public et privé est stable et aboutit à un total de 71'215 cas en 2021 (71'897 en 2020). Sur 1'320 oppositions traitées (1'194 en 2020), 196 ont donné lieu à des audiences (147 en 2020). Le Tribunal de district a été saisi de huit affaires (neuf en 2020) dont deux seulement (trois en 2020) relevaient d'une opposition à une décision rendue après audience. Le Tribunal cantonal a été saisi de cinq cas (quatre en 2020), alors que le Tribunal fédéral n'a pas été sollicité (aucun en 2020). Aucune indemnité n'a été versée en 2021.

Concernant les conversions des amendes, 5'979 décisions ont été rendues en 2021, en nette hausse par rapport à 2020 (3'104). L'encaissement a logiquement renversé la tendance par rapport à 2020, de CHF 524'690.- à CHF 788'664.-. Le Juge d'application des peines n'a statué sur aucun recours en 2021 (deux en 2020).

Secrétariat général (SGCD)

Principales missions du service

Secrétariat et conseiller stratégique de la Municipalité

- gère le secrétariat du syndic, les séances de Municipalité pour la direction et les affaires du Conseil communal;
- coordonne l'administration transversale au sein de la direction et du service et participe à des groupes de travail transversaux;
- propose et met en œuvre des actions permettant de renforcer la cohérence des politiques communales ainsi que des projets stratégiques ou transversaux;
- défend les intérêts de la Ville et met en œuvre les relais de valorisation de Lausanne;
- assure et coordonne la communication du service et de la direction.

Comptabilité de direction

- établit, pour la direction et en collaboration avec ses services, le budget de fonctionnement, le plan des investissements et les comptes;
- effectue le contrôle budgétaire, la passation des écritures, l'enregistrement des factures et la gestion comptable du personnel de la direction.

Commission immobilière

- assure la gestion des transactions immobilières de la Ville (achats, ventes, droit distinct et permanent de superficie (DDP), servitudes, etc.);

- gère la valorisation des immeubles du patrimoine financier et celle du patrimoine immobilier de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL).
- analyse les objets soumis à la loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) et fait des propositions en la matière à la Municipalité;
- représente la Commune à la Commission d'estimation fiscale du district de Lausanne.

Bureau de développement et projet Métamorphose (BDM)

- développe les projets immobiliers favorables à la mise à disposition de logements de qualité en veillant à la durabilité et l'économicité des projets de construction et de rénovation;
- planifie les étapes de développement des grands projets urbains et coordonne les partenaires;
- veille à la coordination générale des avant-projets et des projets ainsi qu'à l'émergence d'interfaces de qualité entre les domaines privés et publics sur les différents sites Métamorphose.

Relations internationales de la Ville

- assure les relations internationales de Lausanne en particulier dans le cadre de l'Association internationale des maires francophones (AIMF);
- gère les actions de solidarité internationale;
- favorise le partage d'expériences entre villes autour de l'héritage olympique.

Effectif du personnel

Plan des postes

| Unité administrative | 31 décembre 2020 | | 31 décembre 2021 | |
|------------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | ept alloués | ept affectés | ept alloués | ept affectés |
| Bur. Développement et Métamorphose | 10.00 | 9.00 | 10.00 | 9.80 |
| Bureau de la communication* | 8.60 | 7.50 | – | – |
| Commission immobilière | 3.00 | 3.00 | 3.00 | 3.00 |
| Comptabilité CD | 4.30 | 4.20 | 4.30 | 4.10 |
| Direction CD | 4.90 | 4.90 | 5.40 | 5.00 |
| Relations internationales | 3.10 | 3.10 | 3.10 | 3.40 |
| Unité web et multimédia* | 4.50 | 4.00 | – | – |
| Total service | 38.40 | 35.70 | 25.80 | 25.30 |

* dès 2021 au Secrétariat municipal

Pour l'unité Relations internationales, l'augmentation de 0.3 ept est due provisoirement à un remplacement congé maternité
Le poste de secrétaire pour la Commission immobilière est partagé avec la Direction

Variation en ept alloués

| Unité administrative | du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021 |
|----------------------|---|
| Total service | -12.60 |

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

| Unité administrative | 31 décembre 2020 | | 31 décembre 2021 | |
|------------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | nb | ept | nb | ept |
| Bur. Développement et Métamorphose | 10 | 9.00 | 11 | 9.80 |
| Bureau de la communication* | 10 | 7.50 | – | – |
| Commission immobilière | 3 | 3.00 | 3 | 3.00 |
| Comptabilité CD | 5 | 4.20 | 5 | 4.10 |
| Direction CD | 6 | 4.90 | 6 | 5.00 |
| Relations internationales | 4 | 3.10 | 4 | 3.40 |
| Unité web et multimédia* | 5 | 4.00 | – | – |
| Total service | 43 | 35.70 | 29 | 25.30 |

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

| | 31 décembre 2020 | 31 décembre 2021 |
|----------------------|------------------|------------------|
| Unité administrative | nb | nb |
| | - | 1 |
| Total service | 0 | 1 |

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| | mouvements 2021 | |
|------------------------|-----------------|-------------|
| Nombre de mouvement(s) | fin(s) d'emploi | embauche(s) |
| | 1 | 3 |
| Nombre de transfert(s) | sortant(s) | entrant(s) |
| | 1 | - |
| Total service | 2 | 3 |

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| | |
|---------------------------------------|----------|
| Art.8 (résiliation nom. prov.) | - |
| Convention de départ | - |
| Décès | - |
| Démission | - |
| Départ à la retraite | - |
| Fin de contrat | - |
| Licenciement juste motif ordinaire | - |
| Licenciement suppression poste | - |
| Licenciement fin droit trait. 2 mois | - |
| Licenciement fin droit trait. 24 mois | 1 |
| Licenciement juste motif immédiat | - |
| Licenciement invalidité totale | - |
| Total service | 1 |

Auxiliaires

| | nombre de contrats | ept |
|---------------------------------|--------------------|-------------|
| Auxiliaires payé·e·s à l'heure | 5 | 0.11 |
| Auxiliaires mensualisé·e·s | 3 | 1.27 |
| Auxiliaires payé·e·s au forfait | 1 | * |
| Total service | 9 | 1.38 |

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Le Bureau de développement et projet Métamorphose (BDM) a poursuivi son travail de planification et de conception des divers sites du projet, tout en suivant les chantiers des premiers bâtiments du PPA1 de l'éco-quartier des Plaines-du-Loup.

Suite aux analyses réalisées par la Commission immobilière dans le cadre du droit de préemption, la Commune a exercé son droit à 3 reprises.

L'Unité des Relations internationales de la Ville (RIV) joué un rôle décisif dans l'attribution à Lausanne de l'Observatoire mondial pour les femmes, le sport, l'éducation et l'activité physique, en partenariat avec l'UNESCO.

Dans le but d'atténuer l'impact de la crise sanitaire sur le commerce lausannois, le SGCD, en collaboration avec la Société coopérative des commerçantes et commerçants lausannois (SCCL), a poursuivi l'opération de soutien des commerçantes et commerçants par l'émission de bons de rabais.

La crise sanitaire du Covid-19 a retardé les travaux de rénovation du Théâtre de Beaulieu. Cependant, le site a connu un immense succès lors d'une journée porte ouverte et les Halles Nord vont revivre grâce à un ambitieux projet d'utilisation coopérative.

Principales activités 2021**Secrétariat et conseiller stratégique de la municipalité**

Beaulieu S.A.

2021 a permis au Conseil d'administration de travailler très activement à la stratégie de développement pour le site à moyen et long terme. L'année a bien entendu été marquée par la crise du Covid-19 qui a pénalisé la marche des affaires du centre de congrès. Le fort rebond de l'activité événementielle observé en automne, à la faveur d'une amélioration de la situation et un assouplissement des restrictions, laisse toutefois entrevoir de bien meilleures perspectives à l'avenir. La pénurie des matières premières, bois en tête, et les retards de livraison induits par la crise ont également impacté les travaux en cours dans le corps central du Palais de Beaulieu, tout particulièrement ceux du théâtre qui se voit contraint de reporter sa réouverture de mars à septembre 2022. Sur une note positive, il faut souligner la mise sur pied d'un ambitieux projet d'utilisation temporaire des Halles Nord. Ainsi, le Service des sports de la Ville, des acteurs privés du sport, des programmes sociaux du canton, Textura et le collectif Impact Hub regroupant des start-ups actives dans le domaine de l'innovation technologique vont activer l'ensemble des surfaces dès le premier trimestre 2022. Au mois de novembre, la journée de portes ouvertes «Beaulieu s'éveille» a connu un vif succès et une très forte fréquentation démontrant tout l'intérêt porté par la population, les médias et les partenaires.

Lausanne Tourisme

Si les effets de la crise du Covid-19 étaient encore bien présents en début d'année et sont redevenus aigus dès le mois de novembre, les nuitées ont tout de même globalement progressé notamment à la faveur d'un été marqué par une fréquentation vigoureuse des visiteurs suisses et le retour de certains événements, congrès et séminaires d'entreprises organisés en présentiel. Lausanne Tourisme devrait toutefois boucler cet exercice sur une perte absorbée par les réserves au bilan. C'est dans ce contexte que la Ville et Lausanne Tourisme ont initié une réflexion stratégique de fonds concernant le tourisme à Lausanne en vue de la rédaction d'un plan stratégique en 2022.

Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL)

Le nouveau règlement sur la taxe intercommunale de séjour a été adopté au printemps par les neuf communes de l'Entente. Il entrera en vigueur partiellement en 2022, les nouvelles dispositions relatives aux établissements hôteliers s'appliquant à l'horizon 2023 en raison du Covid-19. La commission intercommunale de la taxe de séjour a soutenu neuf projets pour un montant total de CHF 538'000.-.

La Poste

La Municipalité a fait systématiquement opposition aux projets de fermeture ou de transformation des offices postaux qui sont tous synonymes de démantèlement du service universel à la population. Les recours auprès de Postcom, l'organe de surveillance de la Poste, ont concerné la transformation de l'office des Bergières en une filiale en partenariat ainsi que celui de la Gare en une filiale automatisée. Cette instance de dernier recours a malheureusement confirmé les projets envisagés, comme elle le fait du reste dans la plupart des cas.

Appuis divers

L'appui aux casuelles a vu Lausanne soutenir six projets, principalement dans les domaines culturel et social. Par ailleurs, l'opération de soutien au commerce lausannois et aux maraichers, initiée en 2020 en collaboration avec la société coopérative des commerçantes et commerçants de Lausanne (SCCL), pour lutter contre la morosité commerciale liée aux mesures sanitaires de lutte contre le Covid-19 et aux fermetures des magasins a pris fin en juillet 2021.

Commission immobilière

Pour la Commission immobilière (CI), l'année 2021 a été marquée par une forte activité notamment liée au traitement des dossiers liés au droit de préemption institué par la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL).

La CI a siégé en séance plénière à trois reprises en 2021. La CI a rédigé ou participé à la rédaction de deux préavis présentés au Conseil communal:

- Préavis N° 2021/20 - CD/LEA – («*Plaines-du-Loup - premier plan partiel d'affectation - pièces urbaines D - Projet de construction de cinq immeubles conformes au concept de société à 2000 watts et de réalisation des aménagements extérieurs communs*»);
- Préavis N° 2021/53 - CD – («*Autorisation générale de statuer sur les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers*»).

Par ailleurs, la CI a traité 43 affaires par voie de note à la Municipalité, en dehors des cas de préemption LPPPL qui sont mentionnées plus bas.

Opérations foncières réalisées hors préavis

La liste des principales opérations foncières réalisées en 2021 figure sous «Préambule – Autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers, en application de l'article 20, lettre f du règlement du Conseil communal».

Estimation fiscale

Le délégué et son adjoint ont siégé à la Commission d'estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne. Les taxations, nouvelles ou révisées, ont apporté les augmentations suivantes des valeurs fiscales:

| | | |
|------|-----------------|--------------------------|
| 2016 | 671'240'000.- | |
| 2017 | 1'040'736'650.- | |
| 2018 | 769'994'400.- | (résultat intermédiaire) |
| 2019 | 819'866'500.- | (résultat intermédiaire) |
| 2020 | 679'231'700.- | (résultat intermédiaire) |
| 2021 | 141'859'600.- | (résultat intermédiaire) |

Ces montants génèrent des revenus fiscaux communaux supplémentaires d'impôt foncier (1.5%) et d'impôt sur la fortune. Les chiffres de 2018 à 2021 sont indiqués comme résultats intermédiaires car des procédures de réclamation sont encore en cours à l'heure actuelle. Le montant de l'année 2020 ne comprend que peu de taxations nouvelles ou révisées pour le moment, de sorte que le total sera amené à évoluer considérablement.

Droit de préemption LPPPL

Suite à l'entrée en vigueur du droit de préemption LPPPL, la commission immobilière a analysé systématiquement les transactions immobilières qui ont été portées à sa connaissance par les notaires. 103 transactions ont ainsi été analysées, ce qui a permis à la Commune d'exercer son droit de préemption à 3 reprises.

Sur ces trois cas d'exercice du droit de préemption, le premier est survenu en mars 2021 et fait l'objet d'une procédure judiciaire pendante devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal vaudois. Les deux autres acquisitions par voie de préemption ont été menées à terme et les transferts de propriété sont effectifs.

Bureau du développement et projet métamorphose

Le Bureau du développement et projet métamorphose (BDM) a poursuivi et intensifié ses interventions dans la mise en œuvre de la stratégie de développement urbain de la Ville. Le BDM a pour mission principale de développer les parcelles en mains de la Ville. Il porte et met en œuvre le projet Métamorphose. Ses interventions se concentrent sur plusieurs sites.

Les Plaines-du-Loup – étape 1

- L'adoption du préavis N° 2021/20 «Plaines-du-Loup – premier plan partiel d'affectation – pièce urbaine D» a permis l'octroi des derniers DDP du PPA1 des Plaines-du-Loup;
- La construction s'est intensifiée et bat désormais son plein. Le BDM joue un rôle crucial dans la coordination de l'ensemble des acteurs qui interviennent sur le site. Une vingtaine d'investisseurs, autant de bâtiments, de grues, et des centaines d'entreprises érigent chaque jour la 1^{re} étape de l'écoquartier des Plaines-du-Loup;
- L'adoption du préavis N° 2021/22 «Projet Métamorphose – Plaines-du-Loup, premier plan partiel d'affectation – Demande de crédit d'ouvrage pour la réalisation des aménagements définitifs des espaces publics et du parc du Loup – Demande de crédit pour le raccordement provisoire des cinq pièces urbaines au réseau de distribution d'électricité des Services industriels» demandant notamment la réalisation des aménagements définitifs des espaces publics et du parc du Loup a permis l'octroi des moyens nécessaires pour la réalisation des espaces publics du quartier. Ils constitueront une plus-value qualitative et écologique indispensable à la réussite du projet. Ces travaux seront conduits sous l'égide de la Ville. La coordination avec les chantiers des bâtiments des investisseurs privés est un défi supplémentaire dans la coordination du projet;
- La Maison de quartier sera située au sud du PPA1 des Plaines-du-Loup sur la frange est du parc. Elle a fait l'objet de Mandats d'Etude Parallèles (MEP) qui ont abouti à la fin de l'année. Le collège d'experts a recommandé le développement du projet proposé par le groupement piloté par le bureau d'architecte Joud Vergely Beaudoin architectes qui a proposé le projet «Les cabanes du Loup»;
- La planification des autres étapes des Plaines-du-Loup s'est poursuivie notamment pour la 2^e étape. Les études de planification se sont concentrées sur

- le développement des espaces publics, l'élaboration d'un concept énergétique, la finalisation de l'image directrice et la préparation des conditions-cadres pour les futurs investisseurs. Elle a permis la rédaction du préavis N° 2021/56 «Projet Métamorphose» demandant notamment des crédits d'étude dédiés aux espaces publics, au complexe scolaire et au développement du projet de la 2^e étape;
- Les démarches participatives menées notamment sous la forme de forums se sont également poursuivies. Elles ont permis d'accompagner la création d'une assemblée de quartier et d'initier les démarches d'accompagnement de la planification des espaces publics de la 2^e étape de l'écoquartier.

Prés-de-Vidy

Du côté des Prés-de-Vidy, les études de planification urbaine se sont poursuivies et ont permis de stabiliser le projet urbain à travers une image directrice. La préparation des fouilles archéologiques s'est poursuivie. L'avenir des installations des Etablissements Horticoles a été éclairci. Les études ont permis la rédaction du préavis N° 2021/56 demandant notamment des crédits d'étude dédiés aux espaces publics et au complexe scolaire du secteur nord-ouest, à l'optimisation de l'établissement horticole et à la planification du développement de l'écoquartier.

Autres sites

En plus de la planification de ces deux grands sites, le BDM a contribué à la construction de plus de 220 logements sur les parcelles communales en 2020. Il assure également le pilotage du développement du site de Malley où une connaissance fine des enjeux de pollution du sous-sol est nécessaire pour poursuivre la suite du développement de ces parcelles propriétés de la Ville.

Enfin, le BDM vise toujours un niveau élevé d'exigences environnementales. Dans ce cadre, il a rédigé la réponse au postulat de M. Jean-Marie Fürbringer et consorts sur l'intégration du bois dans les projets Métamorphose.

Relations internationales de la Ville

Les Relations internationales de la Ville (RIV) sont en charge de coordonner les activités internationales de la Ville et plus particulièrement les relations extérieures et la promotion de Lausanne dans le cadre de réseaux internationaux ou en bilatérale, les événements d'ampleur internationale ainsi que la solidarité internationale.

Au sein de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), la Ville de Lausanne préside la Commission Villes et développement durable qui favorise l'échange d'expériences et l'implémentation de projets plus dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques. En 2021, Lausanne a organisé un atelier de la commission à Sousse en Tunisie. Actuellement en phase de transition écologique et numérique afin de réduire son impact écologique, la Ville de Sousse a présenté son programme de développement urbain intégré (PDUI).

La Ville de Lausanne préside également l'Union mondiale des villes olympiques (UMVO) qui valorise l'héritage olympique au service des politiques publiques de santé, d'inclusion sociale, d'intégration, d'éducation, de sport, ainsi que de développement économique et touristique. En juin, l'UMVO a organisé un événement en ligne – dédié à l'articulation entre sport et tourisme, accompagné d'une publication. La rencontre annuelle des Villes Olympiques, l'Assemblée générale de l'association et une série de visites sur site se sont tenues à Lillehammer, en Norvège, en novembre. Cet événement a suivi la 8^e édition du sommet Smart Cities & Sport, organisé à Copenhague, au Danemark, en présence de Thomas Bach, président du CIO, et avec la participation de représentantes et représentants de 80 villes sur site ou en ligne.

En juin, Lausanne a célébré la personnalité de Ioannis Capodistrias, médecin, diplomate et homme d'Etat, artisan majeur de l'unité de la Confédération helvétique, de l'établissement du principe de neutralité et de l'indépendance du Canton de Vaud. L'inauguration de l'Allée Ioannis Capodistrias à Ouchy, en présence des maires d'Athènes et de Corfou, ainsi que de nombreux officiels, fut le point d'orgue d'un programme varié et riche mêlant conférences, spectacles et exposition en partenariat avec les associations grecques locales.

En 2021, le Canton de Vaud, la Ville de Lausanne et l'Université de Lausanne ont été désignés par le Département fédéral des affaires étrangères pour créer l'Observatoire mondial pour les femmes, le sport, l'éducation et l'activité physique, en partenariat avec l'UNESCO. L'objectif global de cet observatoire est de faire évoluer les pratiques et les connaissances en termes d'égalité dans le sport en documentant les pratiques pour guider les décideurs, tout en mettant les acteurs en réseau afin d'atteindre l'égalité des genres dans le sport et le monde sportif. L'installation de l'Observatoire à Lausanne contribue au rayonnement international de la Ville.

La Ville de Lausanne a soutenu des projets de solidarité internationale s'inscrivant dans les quatre axes prioritaires définis: lutte contre le changement climatique, eau, sport pour l'inclusion sociale, et biens culturels. Des subventions ont été accordées à 17 projets au travers de la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) ou en aide directe pour des projets menés par des associations locales. Le Conseil communal a validé un budget annuel de CHF 475'000.-, représentant une augmentation de 36% par rapport au budget régulier des 12 dernières années.

Lausanne à table

La Ville de Lausanne soutient la mise en valeur des produits locaux, ainsi que celle des artisanes, artisans et des métiers de bouche de la région. Lausanne à Table est l'une des pierres angulaires de la stratégie gastronomique défendue par la Ville.

Malgré la pandémie et l'annulation des grands événements, Lausanne à Table a pu maintenir 30 événements sur plus de 100 dates et accueillir plus de 6'000 personnes. Le site Internet a été consulté plus de 200'000 fois, en particulier l'annuaire, alors que la communauté de Lausanne à Table sur les réseaux sociaux regroupe 40'000 personnes.

Service de la culture (CULT)

Principales missions du service

- définition et application de la politique culturelle;
- représentation de la Ville par le chef de Service et ses adjoints et adjointes dans les conseils de fondation des principales institutions culturelles subventionnées;
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions;
- suivi des institutions culturelles, de la scène artistique indépendante et des écoles de musique;
- gestion et promotion des trois musées communaux;
- gestion de la Collection d'art de la Ville de Lausanne.

Effectif du personnel

Plan des postes

| Unité administrative | 31 décembre 2020 | | 31 décembre 2021 | |
|--------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | ept alloués | ept affectés | ept alloués | ept affectés |
| Collection de l'Art Brut | 10.40 | 10.20 | 11.20 | 10.40 |
| Musée design et arts appliqués | 12.60 | 11.60 | | |
| Musée historique de Lausanne | 16.65 | 16.65 | 17.25 | 16.45 |
| Musée Romain de Lausanne-Vidy | 6.00 | 6.00 | 6.00 | 6.00 |
| Unité administrative | 8.40 | 8.40 | 7.80 | 6.90 |
| Total service | 54.05 | 52.85 | 42.25 | 39.75 |

Variation en ept alloués

| Unité administrative | du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021 |
|----------------------|---|
| Total service | -11.80 |

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

| Unité administrative | 31 décembre 2020 | | 31 décembre 2021 | |
|--------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | nb | ept | nb | ept |
| Collection de l'Art Brut | 13 | 10.20 | 14 | 10.40 |
| Musée design et arts appliqués | 15 | 11.60 | | |
| Musée historique de Lausanne | 22 | 16.65 | 22 | 16.45 |
| Musée Romain de Lausanne-Vidy | 10 | 6.00 | 10 | 6.00 |
| Unité administrative | 11 | 8.40 | 9 | 6.90 |
| Total service | 71 | 52.85 | 55 | 39.75 |

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

| | 31 décembre 2020 | 31 décembre 2021 |
|------------------------------|------------------|------------------|
| Unité administrative | nb | nb |
| Musée historique de Lausanne | 1 | 1 |
| Total service | 1 | 1 |

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| | mouvements 2021 | |
|------------------------|-----------------|-------------|
| | fin(s) d'emploi | embauche(s) |
| Nombre de mouvement(s) | 18 | 3 |
| Nombre de transfert(s) | sortant(s) | entrant(s) |
| | 1 | - |
| Total service | 19 | 3 |

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| Art.8 (résiliation nom. prov.) | - |
| Convention de départ | 1 |
| Décès | - |
| Démission | 1 |
| Départ à la retraite | 1 |
| Fin de contrat | - |
| Licenciement juste motif ordinaire | - |
| Licenciement suppression poste | 15 |
| Licenciement fin droit trait. 2 mois | - |
| Licenciement fin droit trait. 24 mois | - |
| Licenciement juste motif immédiat | - |
| Licenciement invalidité totale | - |
| Total service | 18 |

Auxiliaires

| | nombre de contrats | ept |
|---------------------------------|--------------------|-------------|
| Auxiliaires payé·e·s à l'heure | 51 | 5.73 |
| Auxiliaires mensualisé·e·s | 6 | 1.44 |
| Auxiliaires payé·e·s au forfait | 29 | * |
| Total service | 86 | 7.17 |

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

- Poursuite de la crise du Covid-19, fermeture des lieux culturels et interdiction de manifestations, puis limitations de jauge et autres contraintes imposées, prolongeant et amplifiant la fragilisation de l'ensemble du secteur culturel;
- Maintien des subventions décidées avant la crise, malgré les annulations, et déploiement du plan de relance spécifique au secteur culturel lausannois (dont la réalisation des appels à projets *Découvertes culturelles* et *I LOVE #ArtisteDici*);
- Reconduction de l'événement *RIPOSTE!* porté par les festivals lausannois et proposant un été culturel remodelé compatible avec les mesures sanitaires imposées;
- Transfert administratif du mudac à la Fondation Plateforme 10 au 1^{er} janvier 2021 et remise des clés du nouveau bâtiment de Plateforme 10 destiné à abriter le mudac et Photo Elysée;
- Lancement du chantier de la Maison du cinéma au Capitole, avec la réalisation d'une deuxième salle de projection, la restauration des éléments patrimoniaux et la création de nouveaux espaces;
- Réouverture du Théâtre Boulimie, après travaux de réaménagement;
- Instauration de la gratuité des visites guidées dans les musées communaux pour les écoles publiques et structures d'accueil, dans le cadre de la politique d'accès à la culture;
- Réalisation d'un audit sur le climat de travail au sein de la Fondation du Bèjart Ballet Lausanne (BBL);

- Lancement du projet *Les Jumeaux*, centre dédié à la création et à la diffusion musicale au Flon, avec un nouveau club de jazz, près de 30 locaux de répétition et des bureaux pour l'industrie musicale;
- Lancement d'un site internet dédié à la Collection d'art de la Ville de Lausanne et réalisation d'un nouvel épisode de la série de podcasts *Art en ville* consacrés à la découverte de l'art dans l'espace public, sur le thème de l'art urbain;
- Entrée en fonction de Renaud Capuçon à la direction artistique de l'Orchestre de Chambre de Lausanne.

Financement

La participation financière de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises s'est élevée à CHF 10'215'200.-, sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC). Ce montant tient compte des restitutions de subventions excédentaires induites par le Covid-19.

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises (BBL, Théâtre Vidy-Lausanne, Opéra de Lausanne et Orchestre de Chambre de Lausanne) un montant de CHF 850'000.-.

Le Théâtre Kléber-Méleau (TKM), la Cie STT et la Cie Linga bénéficient de conventions de subventionnement pluripartites et régionales.

Musées communaux et collection d'art de la Ville de Lausanne

Les musées ont été fermés au public par les autorités fédérales jusqu'au 28 février 2021.

Le lancement de la gratuité des visites guidées pour les classes dans les musées communaux a suscité un fort intérêt, avec 230 visites guidées, tous publics confondus, entre août et décembre.

Collection de l'Art Brut (CAB)

25'597 personnes ont visité la Collection de l'Art Brut (trois expositions temporaires, exposition permanente, événements particuliers et animations). 1'000 visiteuses et visiteurs se sont rendus à la Collection de l'Art Brut pendant *La Nuit des Musées* et une centaine de visiteuses et visiteurs ont pris part à l'événement *Les Jardins de l'Art Brut*.

Musée historique Lausanne (MHL)

32'383 personnes ont visité le Musée historique Lausanne (deux expositions temporaires, exposition permanente, 43 événements particuliers et animations). L'exposition *Losanna, Svizzera* a rencontré un immense succès et a donné lieu à des collaborations, notamment avec la RTS et la Cinémathèque suisse.

Musée romain de Lausanne-Vidy

10'157 personnes ont visité le Musée romain de Lausanne-Vidy (deux expositions temporaires, une exposition en itinérance, exposition permanente, événements particuliers et animations).

Collection d'art de la Ville de Lausanne (CAL)

17 nouvelles œuvres de trois artistes ont été acquises pour la CAL. Une donation d'estampe a enrichi la collection.

29 œuvres sont nouvellement en prêt dans les diverses administrations de la Ville, portant le total des pièces actuellement présentées à 236. 147 œuvres ont été déplacées dont 60 pour numérisation, 18 ont été nouvellement encadrées, une a été restaurée, 29 ont été accrochées et 56 décrochées pour un retour dans les dépôts, notamment dans le cadre d'un assainissement des prêts. Certaines pièces étaient exposées depuis plus de 20 ans et nécessitaient un contrôle pour une bonne conservation à long terme.

59 médiations ont été menées autour des œuvres de la CAL dans l'espace public, pour un total de 900 élèves environ. Les locaux mis à disposition pour la CAL ne sont pas climatisés et les conditions de conservation des œuvres restent loin d'être idéales.

Arts de la scène

Les salles de spectacle ont été fermées au public par les autorités fédérales jusqu'au 18 avril 2021. La réouverture a fait l'objet de conditions d'accueil contraintes et de limitations de jauge.

Théâtre de Vidy

13'473 personnes ont assisté aux 181 représentations (32 spectacles), présentées en partie hors les murs en raison des travaux, pour un taux de fréquentation de 89%. Le théâtre a dû annuler ou reporter 127 représentations (16 spectacles) et transformer une création qui n'a pu voir le jour en un film/performance.

10'872 personnes ont assisté aux 145 représentations (13 spectacles) données par le Théâtre de Vidy en tournée. En Suisse et à l'étranger, 262 représentations (trois spectacles) ont été annulées.

Le chantier de rénovation du Théâtre de Vidy se poursuit. Durant la période des travaux, le Théâtre de Vidy maintient sa programmation dans la salle René-Gonzalez, dans le Pavillon, ainsi que hors les murs.

Béjart Ballet Lausanne (BBL)

26'872 personnes ont assisté aux 39 représentations données par le BBL, dont 3'106 à Lausanne, notamment à l'occasion des spectacles donnés sous l'égide du *Plan_B*, dans ses locaux au Presbytère, dans une configuration de grande proximité et intimité. L'activité de tournée du BBL a été fortement impactée par la pandémie.

Le Conseil de fondation du BBL a mené un audit complet de l'ensemble du personnel de la Fondation, suite aux résultats de l'enquête menée au sein de l'Ecole-Atelier Rudra Béjart. Les conclusions de cet audit ont mené le Conseil de fondation à réviser la gouvernance de la compagnie et à restructurer la Fondation.

Arsenic – Centre d'art scénique contemporain

8'823 personnes ont assisté aux 165 représentations (37 spectacles) et événements présentés à Lausanne, pour un taux de fréquentation de 72%. Le théâtre a également proposé un festival de performances à Genève et réalisé un programme de vidéos.

Théâtre Kléber-Méleau (TKM)

14'721 personnes ont assisté aux 109 représentations (15 spectacles) et manifestations proposées par le TKM. Le théâtre a pu maintenir son activité artistique durant la période de confinement grâce à un projet en extérieur durant la période estivale. Cette création a été vue par près de 4'000 personnes en plein air, dans les cantons de Vaud et Genève.

Le Petit Théâtre

21'392 personnes ont assisté aux 297 représentations (57 spectacles) et manifestations. Malgré les restrictions sanitaires, le théâtre a pu continuer à accueillir des classes, permettant ainsi de maintenir le rythme de ses activités. Aucun spectacle n'a dû être annulé.

Autres subventions ordinaires

Le Théâtre Boulimie a rouvert après des travaux de réaménagement. 4'020 personnes ont assisté aux 59 représentations (15 spectacles).

2'654 personnes ont assisté aux 91 représentations (16 spectacles) et manifestations présentées au Théâtre 2.21 et 3'112 personnes ont assisté aux 99 représentations (11 spectacles) proposées au Pulloff Théâtres. 18'349 personnes ont assisté aux 122 représentations (40 spectacles) présentées au Centre culturel des Terreaux. 2'364 personnes ont assisté aux 17 représentations (trois spectacles) présentés par le Théâtre de Marionnettes de Lausanne.

3'545 personnes ont assisté aux 42 spectacles et manifestations organisés au Théâtre Sévelin 36. A Lausanne et en tournée, la Cie Philippe Saire a proposé 65 représentations (sept spectacles) qui ont été vues par 5'108 personnes. La 49^e édition du Prix de Lausanne s'est déroulée exclusivement en ligne en raison de la pandémie.

Subventions casuelles

Pour la saison 2021-22, sur recommandation de la Commission des arts de la scène, la Ville a soutenu 27 projets de création scénique de compagnies indépendantes (sur 68 dossiers déposés).

Trois nouvelles conventions de subventionnement ont été octroyées à la compagnie Ilka (Maud Blandel), au metteur en scène Aurélien Patouillard et à la compagnie Lausanne-Impro. Les conventions de subventionnement aux compagnies Nicole Seiler et 2b company (François Gremaud) ont été reconduites. Parallèlement, les conventions attribuées aux compagnies Arts Mouvementés (Yasmine Hugonnet), Emilie Charriot, Numéro 23 Prod. (Massimo Furlan), STT (Dorian Rossel), Linga (Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo), Snaut (Joël Maillard), Marielle Pinsard, Jours Tranquilles (Fabrice Gorgerat) se poursuivent.

La Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont attribué conjointement la 12^e bourse de compagnonnage théâtral (pour les saisons 2021-23) à Jonas Lambelet.

26 projets de tournée de compagnies indépendantes (théâtre et danse) ont été soutenus en 2021. La *Sélection Suisse en Avignon* a pu avoir lieu et a notamment présenté les travaux de deux compagnies lausannoises.

Depuis 2020, dû aux restrictions sanitaires, *Programme Commun* est devenu *Parcours Communs*: une programmation sur plusieurs week-ends pour le public et les professionnelles et professionnels. La Fête de la danse Lausanne a elle accueilli plus de 1'200 participants et participantes pour sa 16^e édition.

Subventions casuelles (Covid-19)

Dans le cadre de son Plan de relance lié à la crise du Covid-19, la Ville a apporté une aide directe à 189 artistes et à six structures privées, notamment dans le cadre d'un soutien à la reprise de spectacles de théâtre et de danse, ainsi que d'un soutien à la prise de risques pour des productions événementielles.

Musique

Les salles de concert ont été fermées au public par les autorités fédérales jusqu'au 18 avril 2021. La réouverture a fait l'objet de conditions d'accueil restreintes et de limitations de jauge.

Opéra de Lausanne

13'567 personnes ont assisté aux 19 représentations et concerts présentés à l'Opéra de Lausanne. Les productions ont pu reprendre en juin avec la *Route Lyrique* (21 représentations vues par plus de 3'000 personnes). La saison a ensuite pu se poursuivre avec un public fidèle et des succès enregistrés pour *Le Petit chaperon rouge*, les *Noces de Figaro* et *l'Auberge du Cheval-Blanc*.

Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

24'672 personnes ont assisté aux 39 concerts donnés par l'OCL (26 à Lausanne, 13 en tournée). L'année 2021 a marqué l'entrée en fonction de Renaud Capuçon en tant que nouveau directeur artistique de l'OCL et le lancement de la série *OCL pour tous* pour les publics dits empêchés. Trois parutions discographiques ont été fêtées: Chostakovitch sur le label Alpha avec Joshua Weilerstein, Arvo Pärt avec Renaud Capuçon sur le label Warner et Jean Françaix avec Nicholas Chalvin sur le label Claves.

Les Docks

20'242 personnes ont assisté aux 45 événements qui ont pu être maintenus aux Docks. De nombreux concerts ont dû être reportés ou annulés. La salle a été néanmoins intensivement utilisée par 37 artistes en résidence, totalisant 87 jours d'utilisation. La Fondation a pu ainsi pleinement jouer son rôle de soutien à la scène suisse.

Autres subventions ordinaires

5'335 personnes ont assisté aux 46 soirées, concerts et dj sets organisés hors les murs par le Romandie avec une programmation 100% suisse (dont 39% de projets vaudois). La salle du Romandie est actuellement fermée en raison d'infiltrations d'eau et des travaux du Grand-Pont. Les démarches sont en cours afin de permettre une reprise des activités de l'association, en son lieu, à l'horizon 2023.

2'532 personnes ont assisté aux 30 événements présentés par l'Association du Salopard, qui a mis en place une programmation nomade en collaboration avec d'autres lieux culturels. Au Chorus, 70 concerts ont été suivis par 3'120 amateurs de jazz.

La saison du Sinfonietta de Lausanne a été fortement impactée, avec 10 projets (22 concerts) annulés ou reportés. 14 projets (28 prestations et deux vidéos) ont néanmoins pu être réalisés, vus par 9'545 personnes. 3'180 personnes ont assisté aux 13 concerts donnés en Suisse et à l'étranger par l'Ensemble Vocal de Lausanne (EVL), tous les projets de la première partie de 2021 ayant dû être annulés. Le Quatuor Sine Nomine a pu maintenir 20 concerts, a présenté un concert en streaming live et a dû annuler deux concerts. L'Orchestre Amabilis a pu maintenir deux concerts qui ont séduit 160 personnes. Après l'annulation de leur concert de mai, l'Orchestre Symphonique et Universitaire de Lausanne (OSUL) a pu donner un concert en décembre devant 728 personnes.

726 personnes ont pu assister aux neuf concerts (sept projets) que la Société de Musique Contemporaine (SMC) a pu maintenir alors que 414 personnes ont assisté aux cinq représentations proposées en live streaming.

L'association des Amis de l'Abbaye de Montheron a proposé 47 concerts pour 1'250 personnes. L'Association des Concerts de Montbenon (ACM) a pu maintenir deux concerts (sur les 10 prévus). La Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne et l'Association de concerts de musique ancienne Les Goûts Réunis ont organisé des concerts. CULT a par ailleurs soutenu la Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert (CSCVC) qui regroupe une quarantaine de chœurs d'oratorio du canton.

Annulée dans son format usuel, la Fête de la musique a participé à l'organisation de *RIPOSTE!* dont le concert d'ouverture a été donné par les Lausanne Soloists dirigés par Renaud Capuçon. Le festival Jazz Onze+ a accueilli 2'010 personnes alors que les huit concerts du Festival Bach ont accueilli 2'250 personnes.

Subventions casuelles

Dans le domaine musical, CULT a soutenu 18 projets de création (dont 14 projets d'enregistrement) et cinq projets de tournée par le biais de subventions casuelles.

CULT a également soutenu les saisons de concerts de l'association Ensemble en scène (six concerts suivis par 557 personnes), de l'association Fracanaüm (musique contemporaine) et de l'association Art-en-ciel

(37 représentations de cinq spectacles musicaux vus par 17'500 personnes), ainsi que les ensembles musicaux Eustache (cinq concerts suivis par 567 personnes) et ensemble baBel (huit concerts suivis par 520 personnes).

Dans le domaine des manifestations, le festival Electrosanne a affiché complet avec 3'000 personnes sur deux soirs, le festival Prémices a renoncé à son format habituel pour proposer plusieurs soirées ponctuelles de concerts dans des lieux insolites, alors que le festival Norient a transposé son édition en ligne. Six concerts ont pu être maintenus dans le cadre du Festival de Musique Improvisée de Lausanne et les Rencontres internationales harmoniques ont mis à l'honneur les instruments d'époque.

Subventions casuelles (Covid-19)

Dans le cadre de son Plan de lié à la crise du Covid-19, la Ville a apporté une aide directe à 12 artistes et à trois structures privées, notamment dans le cadre d'un soutien aux résidences, ainsi que d'un soutien à la prise de risques pour des productions événementielles.

Arts visuels

Les musées et les espaces d'art ont été fermés au public par les autorités fédérales jusqu'au 28 février 2021.

Subventions ordinaires

La Fondation de l'Hermitage a présenté deux expositions pour une fréquentation totale de 59'949 personnes.

Le mudac a été transféré à la Fondation Plateforme 10 au 1^{er} janvier 2021. Le musée est actuellement en cours de déménagement. La population a pu découvrir les nouveaux espaces du musée, lors de la remise officielle des clés.

726 personnes ont visité les trois expositions et assisté aux quatre événements organisés par le centre d'art Circuit, qui a également été invité à présenter une exposition au MCBA.

L'Association des Musées de Lausanne et Pully (AMLPL) a organisé la 20^e Nuit des musées (Ndm). 9'262 personnes ont pu découvrir les 34 expositions et 65 animations proposées dans les 23 musées partenaires.

Subventions casuelles

Sur recommandation de la Commission des arts visuels, la Ville a soutenu des artistes lausannoises et lausannois pour 29 expositions et 17 publications (sur 73 dossiers déposés). Deux artistes se sont rendues en résidence au Caire et à Buenos Aires.

Subventions casuelles (Covid-19)

Dans le cadre de son Plan de relance lié à la crise du Covid-19, la Ville a apporté une aide directe à 93 artistes. 47 personnes ont bénéficié d'une aide aux charges de loyer de leur atelier. 46 artistes ont été subventionnés pour prendre part au projet / LOVE #ArtisteDici, qui leur proposait d'intervenir in situ sur des emplacements d'affichage dans l'espace public. Cette seconde mesure visait notamment à pallier l'annulation d'un grand nombre d'expositions en raison de la fermeture des musées.

Art en Ville

Le projet *Art en Ville* met en valeur les œuvres et installations artistiques qui se situent dans l'espace public lausannois. En 2021, un nouveau parcours-balades, accompagné d'un audioguide sous forme de podcast, proposait de partir à la découverte d'interventions de *street art* dans l'espace public.

Cinéma

Les salles de cinéma ont été fermées au public par les autorités fédérales jusqu'au 18 avril 2021. La réouverture a fait l'objet de conditions d'accueil contraintes et de limitations de jauge.

Cinémathèque suisse (CS)

16'897 personnes ont assisté aux 582 séances (pour 362 œuvres projetées, dont 23 films lausannois) organisées par la Cinémathèque suisse, dont deux projections spéciales organisées à l'Opéra de Lausanne et cinq avant-premières.

Les 1^{ers} coups de pioche des travaux de rénovation et d'agrandissement de la Maison du Cinéma au Capitole ont été donnés en début d'année et permettront notamment la réalisation d'une 2^e salle de projection, la restauration d'éléments patrimoniaux et la création de nouveaux espaces, avec une ouverture au public prévue fin 2023.

Subventions ordinaires

8'536 personnes ont assisté aux 55 projections et aux 31 concerts organisés dans le cadre de la 20^e édition du Lausanne Underground Film Festival (LUFF). Le festival Cinémas d'Afrique a présenté 38 films, trois avant-premières et un concert à l'occasion de sa 15^e édition, suivie par 2'619 personnes.

Subventions casuelles

2'646 personnes ont assisté aux 74 films présentés au Zinéma. 4'947 personnes ont assisté aux projections des 37 films et aux huit manifestations organisées au Cinéma Bellevaux. Le cinéma Oblò a accueilli 469 personnes lors de 27 événements.

L'Association Lux-dB (Pierre-Yves Borgeaud) a travaillé à la réalisation de deux longs métrages, diffusé un film à la RTS suivi par 10'000 téléspectatrices et téléspectateurs et présenté une avant-première de sept courts-métrages à 200 personnes.

Les Rencontres 7^e Art Lausanne ont notamment proposé onze projections et cinq masterclasses à l'ECAL, une table ronde, une conversation et une création musicale ainsi que deux rencontres à l'Ecole de jazz et de musique actuelle (EJMA). Le Ciné-Festival a présenté 20 avant-premières à plus de 9'500 personnes et organisé cinq manifestations pour plus de 3'000 personnes. Les Bobines de Valency ont notamment participé à l'événement *RIPOSTE!*. La Nuit du Court lausannoise organisée par l'Association Base-Court a présenté 72 films à plus de 1'300 personnes lors de 19 projections, ainsi que quatre projections à plus de 400 personnes à l'occasion des Bobines de Valency.

Festivals et manifestations

Les manifestations culturelles publiques ont été interdites par les autorités fédérales jusqu'au 18 avril 2021. Elles ont par la suite fait l'objet de conditions d'accueil contraintes et de limitations de jauge.

Festival de la Cité

40'000 personnes ont pris part aux 103 représentations des 34 spectacles (dont 14 représentations de cinq spectacles lausannois) proposés dans le cadre de l'édition 2021 du festival.

Autres subventions ordinaires

A nouveau contrainte d'annuler *Les Garden-Parties de Lausanne* dans leur format usuel, l'association Lausanne Estivale a travaillé en collaboration avec onze partenaires culturels pour coordonner l'événement unique *RIPOSTE!*. 5'124 personnes ont assisté aux 89 spectacles, concerts et films (dont 42 projets lausannois) proposés sur quatre scènes durant quatre week-ends à Montbenon.

La 25^e édition des Urbaines s'est tenue en deux temps: une édition spéciale en juillet lors de laquelle 3'086 personnes ont assisté aux 20 projets présentés en plein air dans cinq lieux de Lausanne et Renens, puis une édition habituelle en décembre lors de laquelle 6'744 personnes ont assisté aux 46 projets présentés dans neuf lieux de Lausanne, Renens et Chavannes.

Subventions casuelles

La Fête du slip a proposé huit spectacles, 17 concerts et 34 projections lors de sa 9^e édition, suivie par 2'823 personnes.

La manifestation Lausanne Méditerranées a dû être annulée en raison des contraintes liées au Covid-19.

Associations et structures professionnelles

Subventions ordinaires

De façon générale, les associations professionnelles et structures mutualisées ont, comme en 2020, fait office de relais d'informations et de conseil en lien avec les mécanismes d'indemnisations et mesures de restrictions induites par la mise à l'arrêt de la vie culturelle.

Le Bureau culturel Vaud a livré ses prestations dans les domaines de la location de matériel, de la mise à disposition de ressources, du consulting. Près de 1'000 utilisatrices et utilisateurs bénéficient de ces ressources, notamment dans le domaine des arts visuels. L'Association romande technique organisation spectacle (artos) a été soutenue pour ses activités liées à la formation, dans les domaines de la technique, de l'administration ou encore de la santé et sécurité au travail.

La Commission Romande de Diffusion des Spectacles (Corodis) a été subventionnée pour son soutien à la diffusion des compagnies lausannoises. Elle a aussi organisé la 13^e édition des Salons d'artistes et mené une étude sur les arts de la scène en Suisse romande, commandée par la CDAC. L'Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC) a mené des entretiens individuels avec des chorégraphes, organisé la Fête de la danse

à Lausanne, divers workshops et actions de sensibilisation ainsi qu'une formation aux étudiantes et étudiants de la Manufacture. La Fondation SAPA a acquis deux fonds d'archives lausannois et a mené 20 actions et événements pour 643 participantes et participants.

La Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) a été subventionnée pour son travail de formation, de sensibilisation, de diffusion, de réseautage et de structuration de la scène musicale romande. Ses dispositifs de soutien et d'accompagnement *Iceberg 5* et *FMCAMusique+* ont également perduré.

La Ville de Lausanne a contribué à Cinéforum, structure romande de soutien aux projets de création dans le domaine du film. La fondation a subventionné 49 projets en aide sélective à la réalisation, six projets en soutien à l'innovation, 20 sorties de films en soutien à la distribution. M. Stéphane Morey est entré en fonction en tant que nouveau secrétaire général.

Un soutien est également apporté aux activités de Visarte Vaud.

Participation culturelle

Le projet-pilote *Penser la diversité autrement* a été lancé pour stimuler un travail en profondeur en termes de diversité, de participation culturelle et d'élargissement du public. Il se déploie sur trois ans et réunit l'Arsec et l'Orchestre de Chambre de Lausanne, ainsi que la Collection de l'Art Brut et les Bibliothèques de la Ville. Le périmètre de cette démarche couvre le public, la programmation, la politique du personnel, les processus internes et les partenariats. Ce projet-pilote impliquera des expertises externes, du travail en commun et un monitoring des résultats. Une restitution est prévue au 1^{er} semestre 2025.

Plus de 2'500 enfants et jeunes ont pu profiter des 18 découvertes culturelles proposées par la Ville aux structures d'accueil de la petite enfance, du parascolaire et du socioculturel. 80 représentations ont été données dans 60 lieux différents, financées par le Plan de relance lié à la crise du Covid-19. Ce dispositif a offert à 45 artistes la possibilité de présenter un projet existant dans un format hors les murs, adapté au jeune public. Cette action a en outre permis de stimuler de nouvelles collaborations et d'intensifier la diffusion de projets dans les quartiers.

Ecoles de musique

Conservatoire de Lausanne

La Fondation de la Haute Ecole de Musique Vaud Valais Fribourg et du Conservatoire de Lausanne abritent sous un même toit institutionnel l'HEMU, qui offre une formation professionnelle dans le cadre de la HES-SO, et le Conservatoire de Lausanne, qui offre une formation classique non professionnelle. En 2021, le Conservatoire de Lausanne a dispensé des cours à 1'188 élèves. Il a également obtenu le label Pre-College, délivré 34 certificats FEM et lancé l'Orchestre intercantonal (Vaud, Valais, Fribourg).

| Nombre total d'élèves | | Nombre total d'élèves de Lausanne | | Nombre total de cours | Nombre total de cours individuels | Nombre total de cours collectifs |
|-----------------------|---------|-----------------------------------|---------|-----------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| LEM | Adultes | LEM | Adultes | | | |
| 1'130 | 58 | 655 | 23 | 2'366 | 896 | 1'470 |

Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA)

L'EJMA a dispensé une formation musicale non professionnelle à 996 élèves. Plus de 3'000 personnes ont participé aux portes ouvertes 2021 qui ont eu lieu en live streaming.

| Nombre total d'élèves | | Nombre total d'élèves de Lausanne | | Nombre total de cours | Nombre total de cours individuels | Nombre total de cours collectifs |
|-----------------------|---------|-----------------------------------|---------|-----------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| LEM | Adultes | LEM | Adultes | | | |
| 582 | 414 | 365 | 199 | 1'376 | 880 | 496 |

Ecole de Musique Lausanne (EML)

L'EML a dispensé une formation musicale non professionnelle à 1'851 élèves, un nombre en augmentation malgré le contexte sanitaire. L'EML a élaboré des projets pilotes visant à renforcer l'accessibilité à la musique en collaboration avec la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud.

| Nombre total d'élèves | | Nombre total d'élèves de Lausanne | | Nombre total de cours | Nombre total de cours individuels | Nombre total de cours collectifs |
|-----------------------|---------|-----------------------------------|---------|-----------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| LEM | Adultes | LEM | Adultes | | | |
| 1'741 | 110 | 1'504 | 53 | 2'684 | 1'1192 | 1'492 |

Service des bibliothèques et des archives de la Ville (BAVL)

Principales missions du service

- Réseau des bibliothèques de la Ville de Lausanne: mise en œuvre de la politique municipale en matière de lecture publique par le réseau des bibliothèques (six sites et le bibliobus). Cette politique consiste à garantir une offre documentaire (y compris numérique) pour tous les publics. Elle veille à offrir un accueil de qualité (horaire, soutien du personnel, services d'information et de communication) et à proposer un programme culturel et de médiation, y compris par des accueils de groupe, notamment scolaires;
- Archives de la Ville de Lausanne: mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire, y compris audiovisuel, issu de l'administration communale comme de personnes physiques ou morales privées de Lausanne ou de la région. Cette politique est complétée par la gestion d'une bibliothèque et d'une documentation de référence sur Lausanne et sa région. De plus, les archives veillent à garantir un accès aisé à leurs fonds tant par la rédaction d'inventaires que par l'accès en ligne à des archives numériques ou numérisées;
- Centre BD de la Ville de Lausanne: mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire touchant la bande dessinée. Celle-ci passe par la constitution d'archives historiques et de collections de référence, notamment suisses. Elle doit également se déployer par la mise en valeur des fonds à travers des recherches, des expositions et des manifestations publiques, notamment à l'occasion du festival lausannois BDFIL;
- Politique du livre: mise en œuvre de la politique municipale en matière de politique du livre et de la lecture, par le soutien à l'édition, aux auteurs, aux libraires et l'organisation de manifestations publiques.

Effectif du personnel

Plan des postes

| Unité administrative | 31 décembre 2020 | | 31 décembre 2021 | |
|-------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | ept alloués | ept affectés | ept alloués | ept affectés |
| Centre BD de la Ville | 1.30 | 1.30 | 1.30 | 0.80 |
| Les Archives de la Ville | 7.40 | 7.25 | 7.25 | 7.25 |
| Les Bibliothèques de la Ville | 43.32 | 41.97 | 43.47 | 42.58 |
| Total service | 52.02 | 50.52 | 52.02 | 50.63 |

Variation en ept alloués

| Unité administrative | du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021 |
|----------------------|---|
| Total service | 0.00 |

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

| Unité administrative | 31 décembre 2020 | | 31 décembre 2021 | |
|-------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | nb | ept | nb | ept |
| Centre BD de la Ville | 2 | 1.30 | 1 | 0.80 |
| Les Archives de la Ville | 9 | 7.25 | 10 | 7.25 |
| Les Bibliothèques de la Ville | 65 | 41.97 | 62 | 42.58 |
| Total service | 76 | 50.52 | 73 | 50.63 |

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

| | 31 décembre 2020 | 31 décembre 2021 |
|-------------------------------|------------------|------------------|
| Unité administrative | nb | nb |
| Les Archives de la ville | 1 | 1 |
| Les Bibliothèques de la Ville | 1 | 2 |
| Total service | 2 | 3 |

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| | mouvements 2021 | |
|------------------------|-----------------|-------------|
| Nombre de mouvement(s) | fin(s) d'emploi | embauche(s) |
| | 8 | 5 |
| Nombre de transfert(s) | sortant(s) | entrant(s) |
| | - | - |
| Total service | 8 | 5 |

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| | |
|---------------------------------------|----------|
| Art.8 (résiliation nom. prov.) | - |
| Convention de départ | 2 |
| Décès | - |
| Démission | 1 |
| Départ à la retraite | 2 |
| Fin de contrat | 3 |
| Licenciement juste motif ordinaire | - |
| Licenciement suppression poste | - |
| Licenciement fin droit trait. 2 mois | - |
| Licenciement fin droit trait. 24 mois | - |
| Licenciement juste motif immédiat | - |
| Licenciement invalidité totale | - |
| Total service | 8 |

Auxiliaires

| | nombre de contrats | ept |
|---------------------------------|--------------------|-------------|
| Auxiliaires payé·e·s à l'heure | 21 | 1.96 |
| Auxiliaires mensualisé·e·s | 3 | 0.90 |
| Auxiliaires payé·e·s au forfait | 11 | * |
| Total service | 35 | 2.86 |

* information indéterminée car à la tâche

Les missions

Acteur social et culturel à part entière, le Service des bibliothèques et archives de la Ville (BAVL) rassemble trois unités: le réseau des bibliothèques, les archives et le Centre BD. Institution communale spécialisée dans la gestion de l'information documentaire, BAVL assume de nombreuses prestations en faveur de la population. A ce titre, il répond à plusieurs missions conformes à la législation:

- une mission d'information et de conservation;
- une mission sociale;
- une mission culturelle;
- une mission de formation;
- une mission pour un imaginaire vivant, soit la «lecture-plaisir», «loisirs» ou «divertissement» illustrant l'importance de l'imaginaire comme élément d'épanouissement personnel.

Evènements marquants

Quelques collaborations enrichissantes:

- la création d'une stratégie de communication à court, moyen et long termes avec le BCOM;

- la mise en place d'un outil d'envoi automatisé de newsletter et d'emails, avec le BCOM et le SOI;
- le début du projet concernant la culture inclusive, projet se déroulant sur quatre ans, avec Pro Senectute, et qui permettra d'obtenir le Label inclusif pour l'ensemble du service;
- la participation en tant que service pilote au projet «Penser la diversité autrement» porté par CULT;
- la participation des Archives comme unité pilote à un projet d'architecture système porté par le SOI;
- le service a aussi consacré trois cents heures de travail à sa réorganisation, impliquant la cheffe de service, l'adjointe RH et les RH CD.

Organisation RH

BAVL ont engagé:

- cinq effectifs en remplacement de départ;
- 25 auxiliaires pour des remplacements au prêt, des rangements, en raison de maladie ou l'application des mesures sanitaires;
- un auxiliaire saisonnier «éducateurs/sécurité» pour venir en support à Entrebois;
- douze auxiliaires engagés pour les animations;
- neuf stagiaires dont deux jeunes issus du programme «Passerelle culturelle»;
- un nouvel apprenti AID.

Il faut aussi noter deux transferts internes, huit modifications de taux d'activité, un congé maternité et deux départs à la retraite. Par ailleurs, 36 jours ont été consacrés à la formation continue par le personnel fixe et trois matinées de formation en gestion de projet ont été suivies par 18 cadres et délégués du service.

Bibliothèques de la Ville

Evènements marquants

De manière générale, dans tous les sites, les lectrices et lecteurs se sont approprié la bibliothèque, par petites communautés liées par des activités récurrentes, témoignant ainsi de la grande importance du rôle social des bibliothèques (3^e lieu de vie). Forte de ce constat, l'équipe des bibliothécaires a analysé les statistiques de fréquentation pour proposer de nouveaux horaires plus en adéquation avec les besoins du public, tout en tenant compte des ressources en interne. Même si le Covid-19 continue de bouleverser notre quotidien, les interactions sont devenues d'autant plus précieuses pour le public, très reconnaissant, à un moment où il peut se fragiliser moralement, physiquement et mentalement: même si les impacts sont difficilement chiffrables, ils sont réels et tangibles.

Fréquentation et prêts

Si la fréquentation et le nombre de prêts ont toujours été en réelle augmentation jusqu'en 2020, le Covid-19 a freiné cette progression. Néanmoins le nombre de prêts reste élevé attestant d'un plus grand nombre d'emprunts par usagère et usager.

226 actions étaient prévues, 194 ont pu être mises en œuvre malgré la situation instable, s'adressant à tous les publics, de la naissance aux seniors.

Nombre de prêts et inscriptions par site

| Lieu d'inscription: | Lieu de prêt | | | | | | |
|----------------------------|----------------|---------------|----------------|---------------|---------------|----------------|----------------|
| | BJ | BUS | CH | CY | EB | MT | SZ |
| Bibliothèque jeunesse (BJ) | 157'395 | 2'697 | 17'403 | 8'146 | 11'214 | 16'591 | 18'659 |
| Bibliobus (BUS) | 795 | 3'568 | 785 | 1'195 | 724 | 309 | 2'113 |
| Chauderon (CH) | 58'844 | 2'308 | 247'829 | 13'893 | 15'316 | 36'117 | 43'185 |
| Chailly (CY) | 2'639 | 408 | 1'258 | 23'962 | 70 | 161 | 5'540 |
| Entre-Bois (EB) | 4'619 | 291 | 7'874 | 420 | 33'228 | 1'144 | 3'526 |
| Montriond (MT) | 12'484 | 507 | 14'848 | 1'816 | 1'086 | 72'517 | 4'856 |
| Numérique (NUM) | 0 | 0 | 8 | 0 | 0 | 99 | 0 |
| Sallaz (SZ) | 6'602 | 223 | 8'261 | 5'784 | 2'125 | 2'211 | 65'009 |
| Total | 243'378 | 10'002 | 298'266 | 55'216 | 63'763 | 129'149 | 142'888 |

En carrés grisés, les valeurs supérieures à la moyenne de la localisation concernée.

A signaler:

- 3'342 nouveaux inscrits (3'275 en 2020) en hausse de 67 unités;
- Chauderon reste un lieu privilégié pour les inscriptions (44.4%) suivi de la BJ (23.6%) et de SZ (12.6%). A noter que les inscriptions ont progressé dans les sites, ce qui peut peut-être être expliqué par le télétravail;
- 32.95% des nouvelles et nouveaux inscrits sont des jeunes de moins de 14 ans;
- Les inscriptions des enfants se font davantage entre 5 et 9 ans (14.6%) qu'entre 0 et 4 ans (8.8%). Cela reste constant;
- Les nouvelles inscriptions des jeunes adultes représentent toujours une part importante (26.3% pour les 15-29 ans) La part des 30-50 ans représente 29.4% des inscriptions soit la part la plus importante mais de peu devant les 15-29 ans;
- 62% des nouveaux inscrits sont des femmes;
- 64.4% des nouvelles et nouveaux inscrits habitent à Lausanne, part en diminution cette année. Les communes limitrophes représentent 10% des nouvelles inscriptions;
- 60.4% des nouvelles et nouveaux inscrits sont suisses. Les autres communautés plus largement représentées proviennent de la France (13.3%), de l'Espagne, de l'Italie, du Portugal et de l'Allemagne (ordre décroissant).

Collections

- Les BVL possèdent 226'551 documents hors e-books et périodiques sur Press-Reader, soit 1.6 document par habitant (Lausanne-Ville). Cela satisfait les recommandations bibliothéconomiques (1.5 – deux documents par habitant);
- Les BVL mettent également à disposition: 7'775 livres électroniques et livres audio (e-bibliomedia) et 7'671 titres de revues électroniques via Press-Reader;
- Les livres imprimés représentent 81.3% des collections (libre accès et réserve hors presse électronique et e-books). La réserve représente 9.3% des collections;
- Le public des sites emprunte un nombre moyen de documents par personne plus élevé dans les sites qu'à Chauderon ou à la BJ;
- Chaque actif (17'823 personnes) a donc en moyenne 13.1 documents à sa disposition en y ajoutant les ressources électroniques hors presse électronique;
- Hors réserve, le taux de renouvellement est de 11.6% pour l'ensemble des collections sans les périodiques;
- L'estimation des prêts par catégorie statistique informe que plus de 78% des prêts se portent sur la fiction, imprimés et films, adultes ou jeunesse. Les documentaires représentent environ 21% des emprunts;
- La mise en place de l'accès à distance à PressReader via le portail de la bibliothèque, en complément de l'accès Wi-Fi, a permis 114'209 connexions en 2021, soit une augmentation de 7% (2020: 106'496).

| | Actifs | Nombre de documents | Documents/actif |
|----------------------------|--------|---------------------|-----------------|
| Bibliothèque jeunesse (BJ) | 3401 | 40299 | 11.8 |
| Bibliobus (BUS) | 169 | 5147 | 30.5 |
| Chauderon (CH) | 8738 | 74471 | 8.5 |
| Chailly (CY) | 390 | 8487 | 21.8 |
| Entre-Bois (EB) | 953 | 22118 | 23.2 |
| Montriond (MT) | 1870 | 27463 | 14.7 |
| Sallaz (SZ) | 1710 | 26816 | 15.7 |

La part des documents potentiellement utilisés ou sous-utilisés est relativement faible (8.7%) et témoigne de la bonne santé des collections.

Politique du livre

Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne 2021

Les dix jurés-citoyens de l'édition 2021 du Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne, sous la houlette du président du jury le comédien Michel Voïta, ont récompensé le roman de l'auteur vaudois Laurent Koutaïsoff «Comme atlas» (Campiche). La cérémonie de remise du prix s'est tenue à huis-clos mais filmée et retransmise en direct sur la page Facebook du service BAVL Lire à Lausanne, tout comme les rencontres avec les auteures et auteurs de la sélection.

Cette édition 2021 a également annoncé la prochaine sélection des cinq auteures et auteurs en lice pour 2022, avec un nouveau format: le prix ne sera plus décerné par un jury mais par l'ensemble des lectrices et

lecteurs, qu'ils soient lausannois, romands ou francophones. Ce prix, visant à valoriser la scène littéraire romande autant qu'à encourager la lecture publique, pousse ainsi encore plus loin sa volonté participative.

Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2021

L'écrivain lausannois Ferenc Rákóczy remporte la Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2021 avec son projet de fiction intitulé «Je ne suis pas d'ici». La commission d'attribution de la Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2021 était constituée de Marianne Dyens, présidente de l'Association Alice Rivaz; Ivan Farron, professeur et écrivain; Nadia Roch, cheffe des BAVL et Isabelle Falconnier, déléguée à la politique du livre.

La Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2021 est dotée d'un montant de CHF 15'000.-. Lausanne Région y est associée depuis 2019, permettant aux candidates et candidats d'être domiciliés dans l'une des 27 communes de Lausanne Région.

Résidences littéraires numériques

Des Résidences littéraires numériques ont été lancées afin de valoriser des écrivaines et écrivains lausannois auprès du public. Durant deux mois, chacune et chacun fournit divers contenus en lien avec sa création littéraire et son univers artistique et personnel. Chaque auteure et auteur est également accueilli dans un site des bibliothèques de la ville pour une visite filmée qui permet au public de découvrir le site. Les divers contenus sont réunis sur la page www.lausanne.ch/residencenumerique puis relayé et valorisé semaine après semaine sur la page FB Lire à Lausanne. Ces résidences littéraires numériques ont accueilli Marie-José Imsand, Stéphane Blok, Bruno Pellegrino, Hélène Becquelin.

Des Dimanches du livre au Centre culturel des Terreaux

Les rencontres culturelles et littéraires prévues au Centre culturel des Terreaux avec Metin Arditi, Eliette Abécassis, Pascal Bruckner, Agathe Fellay ont été annulées pour cause de Covid-19. Les rencontres-conférences avec Philippe Ligron (dans le cadre de la thématique annuelle des bibliothèques «*Je mange donc je suis*») et Alix Noble Burnand ont été maintenues avec succès.

«Lire à Lausanne» au Forum de l'Hôtel de Ville

La manifestation Lire à Lausanne s'est tenue du 22 au 25 septembre 2021 au Forum de l'Hôtel de Ville. Sa librairie, vitrine annuelle de l'édition lausannoise, a réuni plus de 25 labels d'édition de Lausanne dans tous les domaines. 30 auteurs lausannois ont dédicacé leur nouveauté samedi 25 septembre. L'action de soutien au secteur lausannois de la chaîne du livre «*1 livre acheté = 1 livre offert*» a remporté un grand succès. L'ouvrage «*D'écrire ma ville Lausanne*» a été lancé à cette occasion. Une soirée a réuni bibliothécaires et éditeurs et éditeurs lausannois.

Soutien aux éditrices et éditeurs, à la médiation littéraire et aux auteures et auteurs

Le soutien aux éditrices et éditeurs en particulier et à la scène du livre à Lausanne en général se poursuit selon les objectifs de la politique du livre. Une septantaine de projets de publication ou de médiation littéraire émanant d'éditeurs, de collectifs, associations, librairies, prix ou revues littéraires ont bénéficié d'un soutien financier (allant de CHF 300.- à CHF 5'000.-). Cinq maisons d'édition lausannoises sont au bénéfice d'une convention annuelle de soutien (pour des montants allant de CHF 5'000.- à CHF 10'000.-) tripartite avec le Canton de Vaud pour la période 2019-2021: Plaisir de Lire, Antipodes, En Bas, uTopie, Art & Fiction.

Coordination éditoriale interne

La déléguée à la politique du livre a assuré le suivi de la parution du livre, produit par la Ville de Lausanne (déléguée à l'égalité) et les éditions Antipodes, «100 femmes qui ont fait Lausanne». Elle a supervisé une série de promenades thématiques pour les familles menées tout au long de l'année 2021 par Floriane Nikles et la réalisation d'une vidéo promotionnelle. Un travail similaire (rédaction textes, coordination éditoriale) a été lancé au sujet des «Cafés historiques de Lausanne» en collaboration avec la déléguée au patrimoine.

Prix du Polar romand 2021

Porté par le service des BAVL, le Prix du Polar romand 2020 a été remis à l'écrivaine Laurence Voïta pour son roman «*Au point 1230*». La cérémonie publique prévue a été remplacée par le tournage et la diffusion d'une vidéo avec interview de la lauréate, portée par les BAVL, la Ville et Lausan'noir. Le prix est doté de CHF 3'000 et son jury 2021 était composé de Valérie Daetwyler, bloggeuse polar, Isabelle Falconnier, déléguée à la politique du livre, Sébastien Dyens, inspecteur à la police judiciaire de Lausanne, Cécile Lecoultré, journaliste au journal 24Heures et Michel Sauser, co-programmateur du Théâtre 2.21. A noter que ce prix est le seul du genre en Suisse romande et valorise un genre (polar, roman noir, roman à suspense, thriller, polar historique, etc.) devenu phare en une décennie et connaissant en Suisse romande comme ailleurs un regain d'activité littéraire et éditoriale important.

Concours d'écriture pour enfants MAELYS

La 2^e édition du concours «*Ecris ton enquête de Mäelys!*» a remporté un grand succès: 1'061 textes ont été reçus de toute la Suisse romande, soit 748 textes pour la catégorie 8-10 ans et 313 textes pour la catégorie 11-13 ans. Une majorité, soit 755 textes, proviennent du canton de Vaud, 110 du Valais, plusieurs dizaines de chacun des cantons romands et trois textes de Suisse alémanique. Le jury était constitué de Christine Pompéi, auteure de la série à succès *Les Enquêtes de Maëlys* (éd. Auzou), Anna Morier-Genoud, responsable littérature jeunesse à Payot Pépinet, Andrea Olivera, responsable de la Bibliothèque Jeunesse de Lausanne, Sophie Gardaz, directrice du Petit Théâtre, Isabelle Henzi, fondatrice de Vaud Famille, Sonia Guillemain, enseignante spécialisée à la HEP Vaud et Adriana Martinez Nicolet, membre de l'association Limonade.

Collaborations nouvelles

Une collaboration avec la Fondation Veillon, organisatrice du Prix Veillon de l'essai, a permis de proposer un nouveau Club de lecture Essais. Une collaboration avec les historiens Dominique Dirlewanger et Olivier Meuwly a offert des conférences historiques à la fois grand public et spécialisées. Une collaboration avec La Maison du Récit a créé, dans le cadre du cycle de conférences de la Maison du Récit, des soirées sur la thématique du récit organisées et animées par la déléguée à la politique du livre.

Festival Lausan'noir

Le festival Lausan'noir 2021, porté par l'association Lausan'noir avec comme partenaire principal la Ville de Lausanne (BAVL), n'a pas eu lieu pour des raisons sanitaires en lien avec le Covid-19.

Communication, médiation culturelle

Deux programmes culturels ont été édités, malgré certaines animations modifiées en raison des contraintes sanitaires. 600 événements ont été insérés dans deux agendas en ligne relatifs à la programmation culturelle. De nombreux visuels ont été réalisés aussi bien à l'interne du service qu'à l'externe. La promotion et la diffusion des activités du service ont été intensifiées via les sites Internet, les posts Facebook, les mailings, une nouvelle newsletter, les différents médias et GeneralMedia. Le bureau de la communication a relayé les animations des BAVL pour bénéficier d'une meilleure couverture à travers les canaux de la Ville.

Facebook: statistiques

L'évolution est significative et permet de rester au contact des usagères et usagers:

| | 2018 | 2019 | Évolution | 2020 | Évolution | 2021 | Évolution |
|---|---------|---------|-----------|---------|-----------|---------|-----------|
| Nombre d'abonné-e-s au 31 décembre | 2'434 | 2'608 | +7% | 3'044 | +16% | 3'385 | +11% |
| Nombre de publication | 239 | 148 | -39% | 310 | +109% | 391 | +26% |
| Portée ¹ totale des publications | 156'380 | 113'876 | -28% | 268'792 | +136% | 526'880 | +96% |
| Portée ¹ moyenne d'une publication | 654 | 769 | +18% | 857 | +11% | 1'189 | +38% |
| Portée ¹ médiane d'une publication | 503 | 522 | +3% | 513 | -2% | 502 | -3% |
| Mentions J'aime et réactions | - | - | - | - | - | 12'864 | - |
| Clics sur le lien | - | - | - | - | - | 19'389 | - |
| Commentaires | - | - | - | - | - | 1'214 | - |
| Partages | - | - | - | - | - | 2'285 | - |

¹ Portée: nombre d'affichage de publications sur l'écran d'utilisatrices et utilisateurs

En raison du changement des indices de performances, certaines comparaisons ne sont pas possible pour 2021.

Médiation culturelle

Le réseau des six bibliothèques, plus le bibliobus, ont accueilli:

- 192 classes, école publique principalement, des élèves de primaire et des enfantines, ainsi que des APEMS et EPS. Ce chiffre comprend également quelques écoles privées et spécialisées;
- des clubs de lecture, de manière régulière;
- des ateliers de «créativité» et d'écriture.

En plus de ces accueils de classes et de groupes, quelques 150 autres animations et collaborations, certaines avec des intervenants du monde culturel, ainsi que de nombreuses activités avec des partenaires tels que les maisons de quartiers, les associations et fondations culturelles, le Mouvement des Aînés, etc., ont été organisées.

Archives de la Ville de Lausanne

Evènements marquants

Dans le prolongement de la refonte de l'accueil en fin 2020, la réorganisation du travail de l'équipe visant à dégager du temps pour travailler sur les grands projets numériques de l'unité n'a que partiellement porté ces fruits, en partie en raison de l'absence prolongée de deux collaborateurs de l'équipe.

Outre la gouvernance documentaire, les Archives doivent migrer leurs bases de données des inventaires sur AtoM, une application développée pour le Comité international des Archives de la Ville de Lausanne (AVL) et déjà utilisée par de nombreuses communes vaudoises. Elles doivent également trouver une solution de remplacement à leur bibliothèque numérique en vue de l'abandon de l'application développée par son prestataire.

La direction des Archives a par ailleurs entamé une réflexion pour réorganiser partiellement les bureaux des Archives afin d'accueillir les collaborateurs du Centre BD qui pourrait aussi profiter de la salle de lecture pour accueillir leurs chercheurs. Précisons que la gestion des locaux sur trois sites et des équipements professionnels associés (matériels et informatiques) occupe une part non négligeable du temps des collaborateurs.

Programme de gouvernance documentaire

Le SOI et les AVL ont renoncé à travailler avec un chef de programme et ont décidé de réaliser successivement trois projets pilotes: la réalisation de la gestion du cycle de vie des données dans une application métier, une GED de service et la conception d'un système d'archivage historique numérique.

L'archiviste adjointe a fait installer l'application ArchiClasss sur le réseau de la Ville afin de disposer d'un outil pour permettre la saisie, la validation et la maintenance de référentiels de gestion de dossiers d'activité dans chaque service. Elle a participé à des séances de travail avec les responsables des programmes relatifs à la sécurité, à l'architecture, et à la protection des données personnelles, dans l'optique de contribuer à une véritable gouvernance du système d'information de la Ville, un enjeu stratégique majeur. Dans cette optique, les Archives font office de service pilote pour un programme d'architecture développé par le SOI.

Elle a travaillé à élaborer des directives sur le nommage ou la numérisation et a entamé une analyse des prestations des BVL et des AVL dans l'optique d'élaborer un référentiel de gestion des dossiers d'activité du service.

Elle a également rejoint un nouveau GT des Archives cantonales vaudoises (ACV) à destination des communes vaudoises pour élaborer un référentiel de conservation type.

Animations, valorisations, exposition et recherches

- programme culturel du service 2021: conférence sur les abattoirs de Malley;
- passeport vacances: atelier de généalogie avec quatre écoliers;
- animations scolaires dans le cadre du programme des activités culturelles proposé aux écoles par la DEJQ: préparation d'une animation pour produire un inventaire de papiers d'identité du 19^e siècle avec des classes de 11S en 2021-22;
- production de contenu internet ou Facebook pour valoriser nos archives: notamment séries 100 femmes, récits de voyage, et calendrier de l'Avent;
- programme culturel du Service 2022: réflexion pour préparer la journée portes-ouvertes des AVL du 11 juin 2022 sous le slogan «Archives pour tous» et concertation avec la directrice des ACV;
- recherches documentaires, reproductions et mise à disposition de documents notamment pour les publications ou expositions suivantes: «Lausanne, Svizzera – 150 ans d'immigration italienne à Lausanne» du MHL, «Préparer la ville de demain – Les quartiers sous la loupe» du Service d'Urbanisme, le 150^e anniversaire de la Société des Alsaciens et Lorrains de Lausanne.

Restauration et numérisation

- 2 registres ont été restaurés, ainsi que 35 parchemins, qui ont ensuite fait l'objet d'une numérisation;
- la numérisation de documents originaux tout support confondu a nécessité 6'568 prises de vue (2020:7'138), dont 3'660 pour les plans de la police de constructions (2020:2'963). De plus, la rétro-numérisation de microfilms a engendré la production de 36'143 images (2020:29'810);
- la collection numérique s'est vue enrichie de 41'711 éléments, soit un total de 2'616'306 images;
- une collaboration avec l'Institution de Lavigny pour numériser le Bulletin du Conseil communal.

Archives historiques (versements et inventaires)

- 48 versements (2020:54) ont été effectués dont 11 de l'administration communale (2020:14). Des échanges ont eu lieu avec le Secrétariat de la DEJQ et la Maison des

Jeunes pour organiser le versement des Archives historiques du CPA de Valmont suite à son transfert au Canton au 1^{er} octobre 2021 en 2022;

- les Archives privées comptent désormais 803 fonds de provenances différentes (2020:790). 8 inventaires ont été réalisés, dont les archives de la Fête de la musique (P545) et celles de la Paroisse de Chailly-La Cathédrale (P633). Un stagiaire a été engagé pour travailler sur un imposant fonds de la Police de commerce depuis sa création en 1965;
- la base de données des actes notariés passés par la Ville (conventions) compte 2'073 références (2020:1'692), soit 381 conventions traitées, dont 343 par un stagiaire des Archives pour le compte de la Commission immobilière;
- la révision de l'inventaire Poncer relatif aux parchemins des fiefs des seigneurs de Menthon s'est poursuivie (80 documents traités).

Consultation

- 748 personnes (2020:772), dont 726 nouvelles et nouveaux inscrits ont eu recours aux Archives;
- 1'216 prestations ont été fournies (2020:1'310), dont 168 provenant de l'administration communale (2020:163).

Archives audiovisuelles

En ligne (Web TV)

- fréquentation en baisse avec 11'439 utilisateurs, 16'092 sessions, et 40'094 pages vues (2020:13'653 utilisatrices et utilisateurs, 19'297 sessions, 55'656 pages vues) – qui peut certainement s'expliquer par des opérations de communication en 2020;
- 10'041 documents ont été uploadés sur la Web TV (2020:8'850); dont 9'521 sont disponibles au public (2020:8'368), soit un accroissement de 1'153 vidéos (2020:988).

Vidéos, films, sons, audio

- les nouvelles vidéos représentent 1'729 documents, 15,5 téraoctets (To), 773 heures. (2020:1'490 documents, 13 To, 674 heures);
- concernant les films, les nouveaux documents argentiques représentent 25 documents, 1.2 To, environ 10 heures 15 minutes (2020: 27 documents, 1.To, 6 heures 15 minutes);
- les nouveaux documents sonores sont au nombre de 38, soit 16 gigaoctets (Go), 19 heures environ (2020: 762 documents, 306 Go, 440 heures environ) – la majorité de ces documents proviennent du fonds Pierre Piguet (P670) en cours de traitement.

Rétroactif

Les documents ci-dessous ont été numérisés et mis en ligne sur la Web TV:

- principalement des émissions de TVRL, dont une bonne par des retransmissions du Conseil communal de Lausanne entre 2002 et 2006, soit 824 vidéos, 501 heures environ (2020: 580 documents, 190 heures environ);
- 167 documents en Normal8, S8 et 16mm, totalisant 29:20 environ (2020:212 films, 45:53) – traitement motivé en grande partie par la diffusion d'extraits pour 24 émissions «Retour vers le passé», attestant d'une fructueuse collaboration avec La Télé;
- 92 documents sonores, soit environ 122 heures (2020:aucun).

Sauvegarde des données sur LTO6

- deux jeux de 12 bandes LTO6 ont été générés durant l'année 2021, soit 25,83 To (2020:13 bandes, 28,12 To).

Bibliothèque et documentation

- Catalogage et indexation;
- nombre d'ouvrages catalogués dans Renouvaud: 202 (2020:279);
- environ 3000 articles de presse publiés en 2020, concernant Lausanne et la société lausannoise, ont été importés dans la base de données Argus (2020:env. 3'000);
- la base «Argus» compte à ce jour 37'025 notices et la base «Documentation» 48'863 notices;
- Une nouvelle politique documentaire pour la presse et la documentation a également été rédigé afin de poursuivre le travail sur la gestion des collections documentaires des Archives de la Ville de Lausanne;

— la base de données du Bulletin du Conseil communal compte 12'146 notices (2020:11'705). Les différents objets traités lors des séances du Conseil communal sont indexés individuellement et disponibles en texte intégral jusqu'à la séance du 15 juin 2016.

Prêt externe: prêts entre bibliothèques: cinq (2020:6).

Acquisitions: 84 achats (2020:61), 36 dons (2020:32); huit tris d'archives (2020:9), soit 128 entrées au total. En raison de l'application de la nouvelle politique documentaire pour la bibliothèque, le nombre d'acquisitions est en légère diminution par rapport aux années précédentes.

Centre BD

Evènements marquants

Départ à la retraite de M. Cuno Affolter et augmentation du taux de travail de M. Boris Bruckler qui passe à 80% en tant que conservateur ad intérim.

- BDFIL 2021: Exposition «Conan: le barbare du neuvième art». Cette exposition est la plus importante créée par le CBD de par son ampleur, ses activités annexes et sa couverture médiatique;
- rédaction du document «Mise en place d'une bourse de création BD au Centre BD de la Ville de Lausanne» par Boris Bruckler dans le cadre son CAS en «Promouvoir une institution culturelle»;
- participation au groupe de réflexion relatif à la politique des collections du futur Musée de la BD à Genève;
- accueil des chercheuses et chercheurs stable avec toujours une forte proportion de demandes provenant de l'UNIL;
- animation d'un repas BD au restaurant Saint-Pierre à Lausanne dans le cadre de Lausanne à Table;
- interview de Frederik Peeters dans le cadre du festival NIFFF 2021;
- participation au colloque numérisation de l'UNIL, avec visite des collections CBD par les chercheuses et chercheurs;
- cours sur la BD à la HEG de Genève, visite des collections CBD et utilisation de ces dernières;
- poursuite de la production de vidéos booktubing sur la BD en collaboration avec M. Jérémie Rochat (Biblio Chauderon) et M. Alexandre Berto (Biblio Sallaz);
- don et accueil de collections en légère augmentation. Grande qualité des dons;
- nombre de BD cataloguées dans VSMART stable.

Service de l'urbanisme (URB)

Principales missions du service

Mise en œuvre des compétences communales découlant de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites, et de la loi fédérale sur la protection de l'environnement, dans le but de:

- planifier le territoire communal en établissant des outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire (études urbaines, plan directeur, schémas directeurs, plans d'affectation);
- coordonner le développement communal avec celui des communes voisines, en représentant la Ville dans les structures de gouvernance et études du projet d'agglomération Lausanne-Morges;
- assurer la protection du patrimoine;
- contrôler la conformité des projets de construction aux bases légales et outils précités jusqu'aux permis d'habiter ou d'utiliser et aux dispositions réglementaires de salubrité et d'hygiène de l'habitat.

Effectif du personnel

Plan des postes

| Unité administrative | 31 décembre 2020 | | 31 décembre 2021 | |
|--------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | ept alloués | ept affectés | ept alloués | ept affectés |
| Administration (Urbanisme) | 4.20 | 4.20 | 4.20 | 4.20 |
| Agglomération (Urbanisme) | 0.80 | 0.00 | - | - |
| Bureau permis construire - urb | 15.50 | 13.60 | 22.70 | 19.40 |
| Patrimoine (Urbanisme) | 2.20 | 3.20 | 2.20 | 2.30 |
| Projets-urbains | 6.80 | 5.80 | 6.80 | 6.60 |
| PTSO | 7.90 | 6.85 | 7.40 | 6.10 |
| Total service | 37.40 | 33.65 | 43.30 | 38.60 |

Variation en ept alloués

| Unité administrative | du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021 |
|----------------------|---|
| Total service | 5.90 |

Personnel fixe (sans apprenti.e-s ni aspirant.e-s)

| Unité administrative | 31 décembre 2020 | | 31 décembre 2021 | |
|--------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | nb | ept | nb | ept |
| Administration (Urbanisme) | 5 | 4.20 | 5 | 4.20 |
| Agglomération (Urbanisme) | - | - | - | - |
| Bureau permis construire - urb | 15 | 13.60 | 22 | 19.40 |
| Patrimoine (Urbanisme) | 4 | 3.20 | 3 | 2.30 |
| Projets-urbains | 7 | 5.80 | 8 | 6.60 |
| PTSO | 8 | 6.85 | 7 | 6.10 |
| Total service | 39 | 33.65 | 45 | 38.60 |

Apprenties et apprentis

| Unité administrative | 31 décembre 2020 | 31 décembre 2021 |
|----------------------------|------------------|------------------|
| | nb | nb |
| Administration (Urbanisme) | 1 | 1 |
| PTSO | - | 1 |
| Total service | 1 | 2 |

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti.e-s ni aspirant.e-s)

| | mouvements 2021 | |
|------------------------|-----------------|-------------|
| | fin(s) d'emploi | embauche(s) |
| Nombre de mouvement(s) | 5 | 4 |
| Nombre de transfert(s) | sortant(s) | entrant(s) |
| | - | - |
| Total service | 5 | 4 |

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti.e-s ni aspirant.e-s)

| | |
|---------------------------------------|----------|
| Art.8 (résiliation nom. prov.) | - |
| Convention de départ | - |
| Décès | - |
| Démission | 2 |
| Départ à la retraite | 2 |
| Fin de contrat | - |
| Licenciement juste motif ordinaire | - |
| Licenciement suppression poste | - |
| Licenciement fin droit trait. 2 mois | - |
| Licenciement fin droit trait. 24 mois | - |
| Licenciement juste motif immédiat | - |
| Licenciement invalidité totale | 1 |
| Total service | 5 |

Auxiliaires

| | nombre de contrats | ept |
|---------------------------------|--------------------|-------------|
| Auxiliaires payé·e·s à l'heure | 3 | 0.02 |
| Auxiliaires mensualisé·e·s | 3 | 1.12 |
| Auxiliaires payé·e·s au forfait | 2 | * |
| Total service | 8 | 1.14 |

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Le service a poursuivi la restructuration de son organisation interne - débutée en 2020 - pour le recentrer sur ses missions principales et assurer un pilotage plus efficient. En 2021, en collaboration avec l'Unité Amélioration des prestations et innovation (UAPI), le service a travaillé sur l'optimisation du processus de traitement des permis de construire, afin de mettre en œuvre les recommandations formulées par la Cour des comptes. Une des mesures a été la création du nouvel Office des permis de construire (OPC), pleinement effectif dès le 1^{er} janvier 2022, qui réunit désormais dans une même unité l'analyse et la délivrance des permis de construire, des permis d'habiter et d'utiliser. Cela a notamment impliqué le rattachement dès le 1^{er} juillet 2021 d'une nouvelle unité composée d'architectes inspectrices et inspecteurs et d'un soutien administratif.

Parmi les principaux projets menés en 2021, le Service a poursuivi la révision du Plan général d'affectation pour les territoires forains et urbains et la finalisation du nouveau Plan directeur communal. Il a également poursuivi les études pour le réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel, ainsi que pour la planification d'une quarantaine de plans d'affectations.

En raison du Covid-19, certaines démarches participatives et présentations publiques prévues pour des projets de planification, ont dû être décalées ou aménagées. Le Covid-19 a moins impacté le traitement des demandes de permis de construire, grâce à la mise en place d'une circulation numérique des documents. Durant les périodes marquées par des mesures de restrictions, l'essentiel des prestations a pu se poursuivre en télétravail.

Principales activités 2021**Planification du territoire communal et coordinations intercommunales****Plan directeur communal (PDCom)**

Le PDCom fixe les lignes directrices d'aménagement du territoire communal pour les quinze prochaines années. Les intentions exprimées dans le PDCom forment le socle de la révision en cours du Plan général d'affectation (PGA) – futur Plan d'affectation communal (PACom). Le PDCom a été traité en commission durant le 2^e semestre.

Plan d'affectation communal (ancien Plan général d'affectation – PGA)

Le Plan d'affectation communal (PACom) est un document opposable aux tiers, qui fixe l'affectation, la constructibilité et l'utilisation du sol sur le territoire communal. Sa révision a été initiée en 2017 et ce projet de grande ampleur, qui va redéfinir le cadre urbanistique de la ville, mobilise fortement le service.

Afin de tenir compte des spécificités du territoire communal, la révision est séparée en deux procédures, l'une portant sur le territoire urbain, avec des enjeux de préservation du patrimoine bâti et naturel, de valorisation de l'identité des quartiers et d'adaptation au changement climatique et l'autre sur les territoires forains, dont la zone à bâtir doit être redimensionnée.

La démarche participative débutée en 2020 s'est prolongée jusqu'en mai 2021, au vu de la situation sanitaire qui a nécessité une réorganisation constante des événements prévus. Malgré tout, ce sont environ 1'300 personnes qui ont participé à la démarche, à travers un sondage, des balades, des micros-trottoirs, des soirées d'information et une exposition au Forum de l'Hôtel de Ville. Une démarche spécifique a également été menée en parallèle avec les associations professionnelles concernées. Le 2^e semestre a permis à l'équipe de compléter le diagnostic territorial et de définir la stratégie d'intervention sur le territoire urbain, tout en poursuivant l'élaboration du PACom dans les territoires forains.

Plans d'affectation sur territoire communal

Le nombre de procédures LATC en cours s'élevait à 38 à fin 2021, dont 35 plans d'affectation. A relever:

— l'ouverture par la Municipalité d'une nouvelle procédure de plan (le PA «Arcades du — Pont de Chailly»);

- l'adoption par le Conseil communal de la zone réservée communale de Château Fallot;
- la mise à l'enquête des PA «Route de Berne – La Villa ronde» et «Montolivet»;
- la mise en vigueur par le Département du territoire et de l'environnement (DTE) du PA «Boissonnet».

Projets liés au projet Métamorphose

En collaboration étroite avec le Bureau de développement et projet Métamorphose (BDM), le Service fournit les prestations-métiers pour la planification des projets suivants:

- l'écoquartier des Plaines-du-Loup, étapes 2 et 3: suite à l'étude du stade de la Pontaise, l'image directrice finalisée proposant le maintien ou la démolition du stade permet désormais de commencer la phase d'avant-projet du plan d'affectation du PA2;
- l'écoquartier des Prés-de-Vidy, avec les PA «Les jardins de Vidy» et «Vidy la Romaine»: la faisabilité de l'image directrice étant finalisée, l'avant-projet de ces deux plans d'affectation va démarrer.

Projets liés à Pôle Gare (PG) et Léman 2030

Le Service a secondé la cellule PG dans ses missions relatives au développement de la gare et ses alentours, notamment dans le suivi des améliorations du projet d'agrandissement de la gare, de son front sud et des espaces publics sous-gare. De plus, le Service est en charge du suivi de l'élaboration du PA «La Rasude».

Plans d'affectation sur des communes voisines

Deux plans d'affectation portant sur des propriétés communales sises sur des communes voisines sont en cours:

- site de L'Arzillier (Epalinges);
- site de Malley-Gazomètre (Prilly et Renens).

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

En déléguant une ou un représentant permanent, responsable du Schéma directeur du Centre Lausanne (SDCL), le service participe directement à la direction technique du PALM, sous pilotage du Canton. Il assure le suivi et la coordination des études de planifications menées à l'échelle du PALM:

- le suivi et le monitoring des mesures des PALM 2007, PALM 2012 (PALM de 2^e génération) et PALM 2016 (PALM de 3^e génération), dont la réalisation est en cours ou planifiée;
- le suivi des études en cours, telles que l'élaboration d'une stratégie régionale de gestion des zones d'activités, la définition d'une planification énergétique du PALM ou encore la mise en place d'un plan directeur intercommunal, tel qu'exigé par la nouvelle LATC.

Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL)

Le service assure le pilotage du SDCL pour les communes de Lausanne et d'Epalinges. Cette structure veille aux collaborations intercommunales et permet de défendre les intérêts des communes concernées dans les structures du PALM.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Le service assure le suivi et la coordination des études élaborées dans le cadre de ce schéma, qui portent en particulier sur:

- la planification du secteur de Vernand: l'image directrice pour cette zone, identifiée comme site d'activités stratégiques par le Plan directeur cantonal, a été finalisée et se poursuit par l'élaboration d'un Plan d'affectation cantonal piloté par les services cantonaux et le SDNL. En parallèle, une zone réservée cantonale a été mise en place par le Canton sur le périmètre de la zone d'activités de Vernand, en attendant la réalisation du PAC;
- la mise en œuvre du concept du Parc d'agglomération de la Blécherette: l'étude a permis de proposer une vision directrice intercommunale, les mesures opérationnelles définies doivent encore être validées.

Projet de réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel

Le service poursuit son rôle pilote dans le projet de réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel, suite à la mise en débat de la 1^{ère} version de l'image directrice et des analyses de faisabilité (réorganisation des accès au parking, redéfinition d'un front bâti à l'Ouest de la Place de la Riponne notamment). Celles-ci ont permis d'enrichir et de préciser l'image directrice.

Dans les autres secteurs de la ville, le service participe ponctuellement aux projets d'espaces publics, liés à des planifications en cours et pilotés par les autres services communaux – en particulier dans le cadre des «PUM» (Pôles d'urbanité majeurs).

Protection du patrimoine

En application de l'article 73 du règlement du plan général d'affectation, l'unité protection du patrimoine a traité plus de 600 dossiers d'ampleur variable, concernant des travaux sur des bâtiments figurant au recensement, sur des ensembles ou encore des jardins historiques. Malgré des visites rendues plus compliquées en raison du Covid-19, la cellule a assuré l'accompagnement des architectes, gérantes et gérants ou propriétaires dans leurs projets de transformation.

Une attention particulière a été portée à la préservation des qualités et de l'identité des quartiers anciens, en particulier en ce qui concerne l'intégration de surélévation et des démolitions/reconstructions. L'application de plusieurs lois ou normes (énergie, personnes en situation de handicapées, risques de chutes, prévention incendie) rend délicate la conservation de la substance des bâtiments de valeur patrimoniale. Elles nécessitent l'élaboration de solutions sur mesure avec les partenaires concernés.

L'année 2021 a été marquée principalement par:

- la poursuite du processus de révision du recensement architectural, piloté par le Canton: sept secteurs sont en cours d'étude. Il s'agit dans cette première étape de révision de secteurs sensibles, fortement touchés par la mutation du bâti;
- la finalisation de l'étude sur les cafés historiques qui a permis l'identification de 44 établissements;
- le suivi de plusieurs études historiques, photographiques ou documentaires réalisées par des mandataires externes afin d'orienter les projets d'intervention à venir ou avant travaux importants (site du Chalet-à-Gobet) ou démolitions (Première Eglise du Christ Scientiste à Sainte-Luce);
- la poursuite du travail spécifique à la conservation du patrimoine et sa prise en compte dans le PACom;
- les Journées européennes du patrimoine, sur le thème national «faire et savoir-faire»: découverte des chantiers de restauration du Pont Chauderon et du Collège Saint-Roch, qui ont attiré plus de 300 personnes.

Autorisations de construire

La tâche du nouvel Office des permis de construire (OPC) découle principalement des articles 17, 103 et 104 de la LATC. Son rôle consiste à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de construction. L'OPC assure la gestion des demandes de permis de construire et les renseignements au public et aux professionnelles et professionnels de la branche concernant les droits à bâtir.

Depuis le 1^{er} juillet, l'OPC a intégré en son sein la mission de la section Analyse et inspection des constructions (AIC), précédemment au service d'architecture. L'AIC analyse en particulier les dossiers de demande d'autorisation (article 103 LATC) sous l'angle de l'article 86 LATC (esthétique et intégration), des articles 24 RLATC concernant la sécurité des bâtiments et ses abords ainsi que l'article 36 RLATC (suppression des barrières architecturales).

Le nombre de projets déposés par les constructeurs potentiels demeure important, qu'il s'agisse de demandes d'autorisation ou d'annonces de travaux non soumis à autorisation mais nécessitant tout de même un traitement administratif (983 en 2021, contre 811 en 2020). Au surplus, les textes législatifs, toujours plus complexes, ne facilitent pas la préparation des dossiers de demande de permis de construire par les requérantes et requérants professionnels ou non.

Le délai de traitement des dossiers complexes soumis a permis de construire (démolition/reconstruction avec oppositions) reste important. La qualité lacunaire des dossiers demeure un problème majeur souvent dû à la méconnaissance des exigences réglementaires locales.

Durant l'année 2021, l'OPC a collaboré avec l'Unité d'amélioration des prestations et d'innovation (UAPI), en vue de réviser le processus de traitement des permis de construire. Cette collaboration a notamment permis de simplifier les démarches pour les requérants dans le cadre de travaux de moindre importance (rénovation, entretien courant, mises aux normes techniques, transformations intérieures de minime importance dans le volume bâti, etc...), d'harmoniser certains processus, de mettre en place des indicateurs de pilotage et d'améliorer la communication auprès des requérantes et requérants, notamment grâce à la rédaction d'une brochure d'information.

Les tableaux ci-après présentent une synthèse du traitement des dossiers:

Enquêtes publiques (ouvertes dans l'année) et oppositions/interventions

| Années | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|---------------------------|------|------|------|------|
| Enquêtes publiques | 267 | 256 | 248 | 328 |
| Oppositions/Interventions | 633 | 637 | 1067 | 1593 |

Permis de construire, permis de construire complémentaires et déterminations pour travaux dispensés d'autorisation

| Années | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|---|------------|------------|------------|------------|
| Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés) | 38 | 31 | 42 | 44 |
| Petites constructions (garages-boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.) | 65 | 72 | 43 | 32 |
| Transformations | 223 | 233 | 239 | 189 |
| Aménagements extérieurs | 47 | 54 | 54 | 80 |
| Démolitions sans reconstruction | 2 | 3 | 1 | 2 |
| Permis de construire complémentaires | 45 | 32 | 33 | 40 |
| Déterminations pour travaux dispensés d'autorisation (rénovation, réfection, autres) | 347 | 337 | 341 | 471 |
| Total | 767 | 721 | 753 | 858 |

Traitement des permis de construire

On dénombre 445 décisions municipales sur des demandes d'octroi d'un permis de construire en 2021 (contre 412 en 2020), dont neuf décisions négatives (11 en 2020). Pour les décisions positives, il s'est écoulé en moyenne 7.5 mois entre le dépôt de la demande et la décision d'octroi du permis.

Suivi de l'exécution des travaux

Après l'obtention d'une autorisation, les architectes inspectrices et inspecteurs s'organisent et coordonnent divers contrôles en cours de chantier. Le respect de l'ensemble des conditions et charges fixées dans le permis de construire aboutit à l'octroi d'un permis d'habiter ou d'utiliser en vertu de l'article 128 LATC.

Le nombre de phases de contrôle de chantiers réalisées a diminué. Par contre, le nombre de permis d'habiter/permis d'utiliser délivrés a augmenté, rattrapant ainsi les retards pris en 2020. A noter que le Covid-19 a nécessité une adaptation des visites de fin de travaux.

| Années | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|---|------|------|------|------|
| Contrôle de chantiers réalisés | 1961 | 1956 | 1399 | 1738 |
| Permis d'habiter et d'utiliser délivrés | 410 | 340 | 242 | 525 |

La section Analyse et inspection des constructions participe également à la statistique trimestrielle de la construction (STC) par la mise à jour trimestrielle du Registre fédéral des bâtiments et des logements et à l'archivage des plans des projets de construction et de transformation. Ces plans sont à disposition pour consultation durant cinq ans auprès du Service, avant d'être transmis aux Archives communales.

Suivi de l'hygiène et de la salubrité

Les activités et responsabilités de cette unité s'articulent autour du suivi des conditions d'hygiène et de salubrité (habitabilité des logements), aussi bien dans le domaine des constructions, des habitations que des commerces, en particulier, des établissements soumis à licence, des locaux publics et des lieux de réunion (manifestations).

En 2021, 412 requêtes ou plaintes (386 en 2020 et 536 en 2019) ont été traitées, la baisse notable du nombre d'examen de locaux commerciaux ainsi que de la création ou transformation d'établissements publics constatée depuis le début de la crise sanitaire se poursuit.

Enquêtes publiques ne découlant pas de la LATC

Quinze enquêtes publiques pour des projets relevant d'entités fédérales ou cantonales (OFT, OFROU, DGMR, DGE, DGIP) ainsi que pour d'autres services communaux (CADA, RM, EAU) ont été traitées.

Procédures juridiques liées à des permis de construire

Les collaboratrices et collaborateurs ont pris part, avec le premier conseiller juridique de la Municipalité ou les avocats mandatés, à l'instruction de neuf procédures de recours en matière de construction auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (13 en 2020) voire, dans certains cas, du Tribunal fédéral.

Maquettes et expositions

En raison de la situation sanitaire, l'atelier des maquettes n'a réalisé que très peu d'expositions à la demande d'autres services. L'élaboration et la mise à jour de maquettes au 1/500^e pour des sites de projets (Palais de Beaulieu, Montolivet, Platanes, Sébeillon, Belle-Fontaine, etc.), activité traditionnelle de l'atelier, a occupé la majorité du temps de ses collaborateurs.

Gestion de commissions spécifiques et collaborations diverses

Commission permanente de politique régionale (CPPR)

Dans son rôle de responsable des planifications liées au PALM et aux schémas directeurs, le Service gère le secrétariat de la CPPR. Aucune séance de commission ne s'est déroulée en 2021, à l'exception de la participation d'une délégation de membres de la CPPR à l'assemblée plénière des commissions de politique régionale des communes du SDNL.

Commission consultative d'urbanisme et d'architecture (CCUA)

Avec le service d'architecture, URB a mis en place la CCUA au début 2021. La nouvelle commission, composée de cinq expertes et experts indépendants (délégués par les associations professionnelles) et d'une ou d'un secrétaire, a pour mission de préavisier les demandes de permis de construire ayant un fort impact sur la ville et les quartiers. Elle a siégé à sept reprises et rendu 20 préavis.

Collaborations Ville – Hautes Ecoles

En 2021, le Service – associé à l'Institut de Géographie et durabilité de l'UNIL – a mis en œuvre un projet de recherche-action dans le cadre de l'appel à projets «Interact». Celui-ci a permis de dresser un diagnostic microclimatique et de proposer des mesures pour aménager un îlot de fraîcheur au Tunnel.

En collaboration avec le Département d'Ecologie & évolution de l'UNIL, l'Institut de Géographie et durabilité de l'UNIL et le SPADOM, le service a également soumis un projet de recherche dans le cadre de l'appel à projet «Volteface». Le projet «MOBIUS», qui porte sur les liens entre projet urbain et biodiversité, a été retenu.

Par ailleurs, le Service collabore régulièrement avec des Hautes Ecoles romandes, en mettant à disposition des étudiantes et étudiants des cas d'études sur le territoire lausannois et en les accompagnant comme expertes et experts dans leurs travaux académiques. Ces échanges sont des sources d'innovations et d'inspirations pour les projets en cours.

Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL)

Principales missions du service

Audit externe

Le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL) bénéficie de l'agrément en qualité d'expert-réviseur octroyé par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision, ce qui lui confère le droit de procéder à des missions en tant qu'organe de révision.

- révision des comptes annuels de la Ville de Lausanne, en application du règlement sur la comptabilité des communes, des directives de révision édictées par le Département des institutions et de la sécurité du Canton de Vaud, et de la recommandation d'audit suisse 60 (RA 60);
- contrôle restreint ou audit selon des procédures convenues de diverses sociétés anonymes, coopératives, fondations et associations subventionnées.

Audit interne et missions spéciales

Le CFL est membre de l'association suisse d'audit interne. Son champ d'investigation comprend l'ensemble des directions et services de l'administration communale ainsi que les organismes qui leur sont rattachés, et les entités désignées dans la directive relative à l'octroi et au suivi des subventions accordées par la Ville de Lausanne et dans la directive relative au suivi des participations de la Ville de Lausanne. Les divers types de mission sont:

- audit financier et de gestion;
- audit de gouvernance;
- audit de performance;
- audit de fraude;
- audit de conformité;
- missions spéciales.

Effectif du personnel

Plan des postes

| Unité administrative | 31 décembre 2020 | | 31 décembre 2021 | |
|-------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | ept alloués | ept affectés | ept alloués | ept affectés |
| Audit – CFL | 6.50 | 6.50 | 6.50 | 6.00 |
| Direction & Secrétariat – CFL | 2.00 | 1.00 | 2.00 | 2.00 |
| Total service | 8.50 | 7.50 | 8.50 | 8.00 |

Variation en ept alloués

| Unité administrative | du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021 |
|----------------------|---|
| Total service | 0.00 |

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| Unité administrative | 31 décembre 2020 | | 31 décembre 2021 | |
|-------------------------------|------------------|-------------|------------------|-------------|
| | nb | ept | nb | ept |
| Audit – CFL | 7 | 6.50 | 7 | 6.00 |
| Direction & Secrétariat – CFL | 1 | 1.00 | 2 | 2.00 |
| Total service | 8 | 7.50 | 9 | 8.00 |

Apprenties et apprentis

| Unité administrative | 31 décembre 2020 | 31 décembre 2021 |
|----------------------|------------------|------------------|
| | nb | nb |
| | – | – |
| Total service | 0 | 0 |

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| Nombre de mouvement(s) | mouvements 2021 | |
|------------------------|-----------------|-------------|
| | fin(s) d'emploi | embauche(s) |
| | 1 | 2 |
| Nombre de transfert(s) | sortant(s) | entrant(s) |
| | – | – |
| Total service | 1 | 2 |

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| | |
|---------------------------------------|----------|
| Art.8 (résiliation nom. prov.) | – |
| Convention de départ | – |
| Décès | – |
| Démission | 1 |
| Départ à la retraite | – |
| Fin de contrat | – |
| Licenciement juste motif ordinaire | – |
| Licenciement suppression poste | – |
| Licenciement fin droit trait. 2 mois | – |
| Licenciement fin droit trait. 24 mois | – |
| Licenciement juste motif immédiat | – |
| Licenciement invalidité totale | – |
| Total service | 1 |

Auxiliaires

| | nombre de contrats | ept |
|---------------------------------|--------------------|-------------|
| Auxiliaires payé·e·s à l'heure | – | – |
| Auxiliaires mensualisé·e·s | – | – |
| Auxiliaires payé·e·s au forfait | – | * |
| Total service | 0 | 0.00 |

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Au-delà de la prolongation de la crise sanitaire et de la nécessité de conduire à distance les audits qui en a découlé, deux faits sont à noter:

- La direction du CFL a changé avec l'arrivée d'un nouveau chef de service, en août 2021, et la nomination conjointe d'un nouvel adjoint;
- La directive municipale sur le CFL a fait l'objet d'une révision, entrée en vigueur le 14 janvier 2021, précisant l'application de la loi cantonale sur l'information (LInfo) dans la publication des rapports d'audit.

Le CFL a été en mesure d'émettre les deux rapports relatifs à l'audit annuel des comptes communaux dans les délais légaux. Le plan annuel d'audit interne a pu entièrement être mis en œuvre, à l'exception de deux audits internes qui ont été reportés en 2022.

Principales activités 2021

Le CFL a délivré en 2021:

- deux rapports relatifs à l'audit annuel des comptes communaux (opinion d'audit et rapport détaillé);
- six rapports en tant qu'organe de révision (contrôle restreint ou procédures convenues);
- un rapport de contrôle de la subvention;
- quatre rapports d'audit interne.

Il est à noter que l'application de la nouvelle directive du CFL évoquée plus haut a conduit à allonger le délai de réponse des audités et auditées de 30 jours ouvrés à 60 jours ouvrés, pénalisant ainsi le nombre de rapports d'audit interne publiés en 2021. En effet, le 1^{er} semestre de l'année étant dédié à l'audit des comptes communaux, la publication des rapports d'audit interne se fait principalement sur le dernier trimestre de l'année civile.

La totalité des temps affectés sur ces diverses missions par les membres du CFL s'élève à 10'720 heures (contre 11'747 heures en 2020), le restant des heures travaillées étant réparti entre la formation et les projets internes d'amélioration de la qualité du service.

